

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

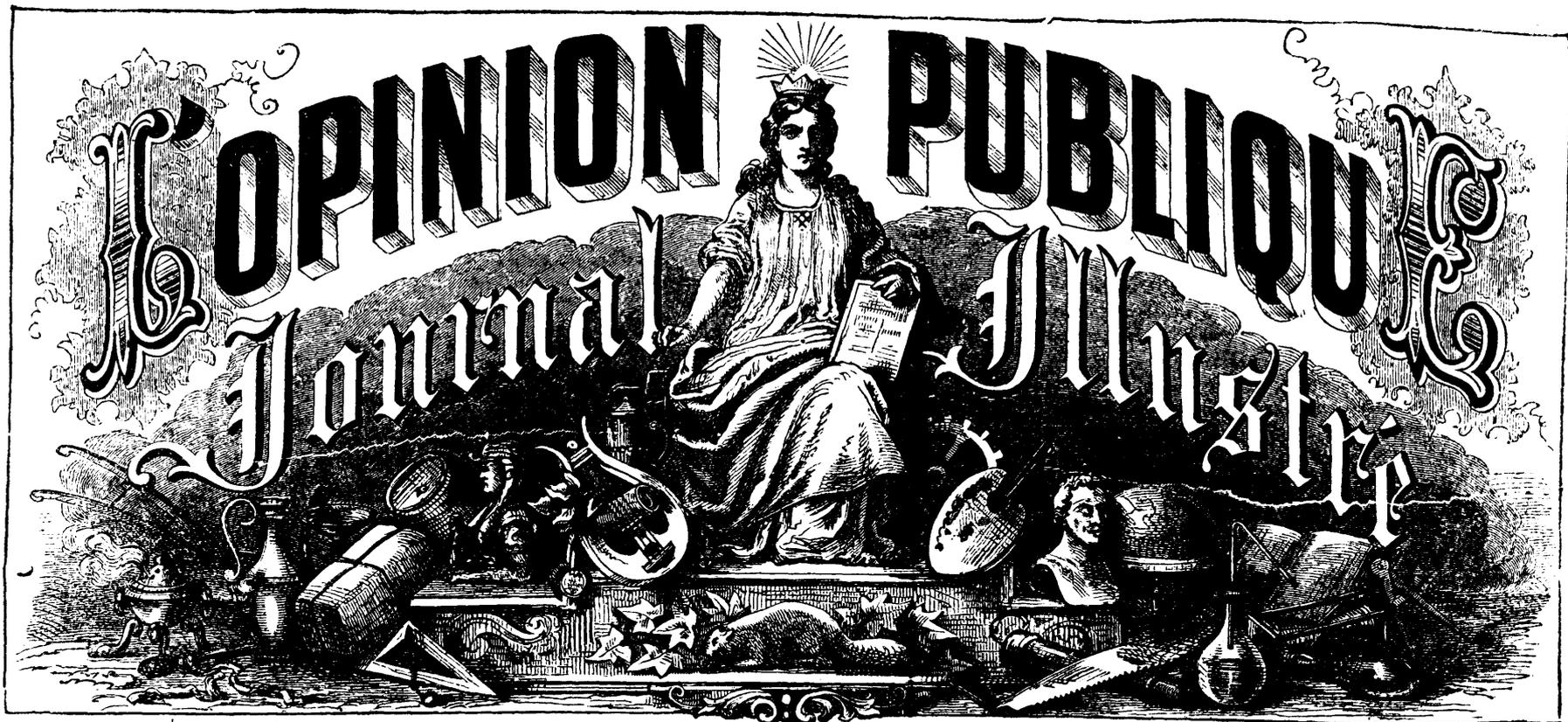
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



VOL IV.—No. 38.

MONTREAL, JEUDI, 18 SEPTEMBRE, 1873.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.  
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

### UN PROJET PATRIOTIQUE.

M. l'abbé Casgrain et M. Henri Parent nous avaient fait part déjà d'une belle et bonne idée; c'était de célébrer une grande St. Jean-Baptiste à laquelle seraient conviés tous les Canadiens-Français d'Amérique. Le Rév. M. Primeau, curé de Worcester, nous exprimait la même pensée, il y a quelques jours, et proposait de l'appliquer d'une manière qui devrait être bien accueillie dans les circonstances.

Il voudrait que cette grande fête eût pour principal objet de mettre en relations intimes les Canadiens des Etats-Unis et du Canada, de leur donner l'occasion de se voir et de se connaître. "Aujourd'hui, dit-il, qu'on s'occupe tant de rapatriement, ne serait-ce pas le moyen le plus puissant de travailler à cette œuvre patriotique?"

M. le curé de Worcester a raison.

A ces Canadiens venus de toutes les parties des Etats-Unis on pourrait communiquer des idées et des projets qu'ils répandraient ensuite parmi nos compatriotes émigrés. Ils verraient de leurs propres yeux ce que nous pouvons leur offrir, ils entendraient de leurs propres oreilles ce que nous avons à leur proposer. Et eux, d'un autre côté, nous diraient ce qu'ils veulent, et ils nous prouveraient, ce qu'ils sont, de véritables et bons Canadiens-Français, attachés à leur patrie et à leur religion, à tout ce qui leur rappelle le sol natal.

Des deux côtés nous gagnerions à nous connaître, à nous parler; bien des préjugés seraient dissipés, beaucoup de préventions tomberaient pour toujours. Oh! quel beau jour que celui où ces deux belles moitiés de la patrie séparées depuis si longtemps se réuniraient dans un patriotique embrassement, à l'ombre du même drapeau, au pied des mêmes autels! Que de fécondes pensées, de nobles et généreux sentiments jailliraient de cette sublime union!

Il y a des jours qui avancent un peuple d'un demi siècle; le 24 juin 1874 serait un de ces jours glorieux, une de ces étapes qui marquent le progrès d'une nation. En voyant les progrès que nous avons accomplis depuis quelques années, en constatant la réaction qui se fait dans l'agriculture et l'industrie, nos compatriotes émigrés comprendraient qu'il y a de l'avenir pour le Bas-Canada, et nous nous dirions tous ce que nous pourrions être, si, au lieu de nous diviser, nous unissons nos bras, nos intelligences et notre patriotisme pour tirer parti des richesses naturelles de notre pays.

Dans tous les cas, il est une chose que cette fête constaterait, c'est que sur le sol de la patrie comme sur la terre étrangère, les Canadiens-Français restent unis de cœur et d'esprit dans la foi et le patriotisme. La démonstration éclatante de cette unité et de cette vitalité contribuerait puissamment à augmenter notre influence en Amérique, à nous rehausser aux yeux des autres nations. Un peuple gagne toujours à affirmer sa foi et ses espérances en son avenir.

Nous lançons l'idée longtemps d'avance, afin qu'on ait le temps de la considérer et de faire des deux côtés de la ligne les suggestions qu'on jugera opportunes.

Comme on s'occupe, en ce moment, à Montréal, de rendre à la société St. Jean-Baptiste le prestige et l'influence qu'elle a perdus, on ne peut choisir un meilleur temps pour lui soumettre ce projet patriotique. Nous ne parlons pas des moyens qui devraient être pris pour

rendre cette fête aussi brillante et utile que possible, ce n'est pas le temps de s'occuper de cela. On sait, d'ailleurs que Montréal sait faire les choses, quand elle le veut.

L. O. DAVID.

### BAZAINE ET BYNG.

Enfin le gouvernement français a résolu de faire le procès du maréchal Bazaine. On doit avouer qu'il ne s'est pas trop hâté. Depuis le mois de février 1871, la guerre est finie, et le général Rivière a commencé son rapport. Il paraît que les témoignages forment trois volumes in-octavo. Les témoins à charge déjà examinés sont au nombre de près de deux cents; et il y en aura peut-être un égal nombre pour la défense. C'est là que Maître Lachaud va trouver un vaste champ pour y déployer son éloquence.

Le gouvernement de M. Thiers avait toujours retardé le procès du maréchal, pour des raisons politiques faciles à comprendre.

Le gouvernement du 4 septembre, composé de M. Gambetta, avait qualifié avec la plus grande sévérité la conduite du commandant de Metz. Il l'avait d'emblée accusé d'avoir vendu la ville qu'il avait mission de défendre, et fait emprisonner une armée qui pouvait et voulait encore combattre et peut-être sauver la France. Avant d'entendre sa défense ou ses explications, les proclamations de la république l'avaient déclaré traître à la patrie.

M. Gambetta avait montré, dans cette affaire, l'impertinence, l'imprévoyance et le ridicule aveuglement dont il n'a jamais manqué une occasion de donner des preuves. C'était dans sa nature, et il n'avait garde de se corriger.

Tout cela n'était pas fort encourageant pour les autres officiers de l'empire, contre qui on ne se gênait pas de porter toujours officiellement la même accusation de trahison, mais M. Gambetta faisait passer les affaires de la république avant les affaires de la France.

Le maréchal Bazaine est accusé d'avoir abandonné la forteresse de Metz et rendu les armes de ses soldats, sans qu'il y eut nécessité pour lui de subir cette pénible et humiliante nécessité. Tel est le fond de l'accusation. Le reste n'est qu'affaire de détail. Il va s'en dire que s'il était condamné, il devrait être fusillé.

Il est assez facile de prévoir quelle va être sa défense. La ville de Metz manquait de provisions et de munitions, il était entouré de forces supérieures, sans communication avec le reste de la France, ignorant de tout ce qui pourrait être fait pour le dégager de sa malheureuse position, et alors il n'avait qu'à subir les arrêts du destin, quelques cruels qu'ils fussent.

Les sympathies que Bazaine a toujours entretenues pour l'empire sont trop connues pour qu'elles n'aient pas été souvent exploitées contre lui, et les journaux républicains et radicaux n'ont pas ménagé leurs appréciations d'un fait qui pouvait aussi fortement appuyer leurs condamnations.

Et pourtant en admettant comme vrai ce qu'on a dit à ce sujet, en quoi Bazaine était-il plus coupable que les autres? Gambetta n'a-t-il pas montré, à maintes reprises, que, pour lui, le système républicain passait avant la France? Tout ce gouvernement n'a-t-il pas réédité, dans les faits sinon dans les paroles, la parole célèbre de l'un des chefs de la première révolution: "Périssela patrie plutôt qu'un principe!" Un écrivain de réputation n'a-t-il

pas écrit dans la *Revue des Deux-Mondes* que la chute du régime impérial n'était pas trop payée par la perte de l'Alsace et de la Lorraine?

Quand un parti s'est rendu coupable de pareils écarts, il n'a guère le droit d'accuser les autres d'avoir appliqué les mêmes principes dans un sens opposé.

Mais le gouvernement du 4 septembre s'était prononcé, et il n'y avait pas à revenir sur ses paroles. Le gouvernement de M. Thiers, successeur de celui de M. Gambetta, et plus ou moins responsable de ses actes, se trouvait placé dans cette difficile position: condamner un homme qu'il ne croyait pas coupable, ou condamner le gouvernement dont il était l'héritier, sans vouloir ou sans pouvoir répudier sa succession.

Ceux qui avaient renversé l'empire sous prétexte de vouloir sauver la France, et qui avaient sans cesse accumulé bévues sur bévues, auraient été bien aise de couvrir leurs erreurs, pour n'employer qu'une expression adoucie, derrière la culpabilité d'un homme de l'empire.

Mais il y avait dans le gouvernement de M. Thiers des hommes honorables, qui refusaient d'accepter un tel rôle, et qui sachant sur qui devaient retomber les fautes, se refusaient à commettre cette criante injustice, d'en charger un innocent.

Voilà pourquoi le procès du maréchal Bazaine, a toujours été l'objet de nouveaux délais; on laissait à l'opinion publique le temps de se calmer, et on comptait probablement aussi sur l'imprévu.

C'est ce qui est arrivé. Le gouvernement est passé en d'autres mains, les nouveaux ministres ne sont pas soumis aux mêmes exigences et peuvent agir avec plus d'impartialité.

Le maréchal n'aura pas à se plaindre des changements survenus dans la politique française, car sous le régime précédent, avec l'ascendant exercé par le parti de M. Gambetta, l'issue de son procès était assez dangereuse. On ne sait pas jusqu'où pouvait aller l'esprit de parti.

L'affaire Bazaine offre beaucoup d'analogie avec celle dont l'amiral Byng fut la victime en Angleterre, il y a un peu plus d'un siècle. Fils d'un ancien officier de marine qui avait conquis, par ses services, un titre de noblesse, l'amiral Byng, entré dans la carrière de son père à l'âge de treize ans, était parvenu au grade d'amiral. C'est vers cette époque, en 1742, qu'il fut nommé gouverneur de Terre-Neuve. Plus tard, il commanda une flottille sur les côtes d'Ecosse, dans le but d'écraser la révolte qui avait éclaté dans ce pays. On n'en parlait pas comme d'un officier brillant, mais il s'était toujours conduit d'une manière honorable, et de manière à se concilier l'approbation de ses supérieurs.

Au commencement de la guerre de sept ans, le gouvernement anglais apprit que les Français se proposaient de s'emparer de l'île de Minorque, sur les côtes d'Espagne; et aussitôt l'amiral Byng reçut ordre de prévenir cette tentative, et en même temps de protéger Gibraltar. On mit sous ses ordres treize vaisseaux de ligne et cinq frégates, mais le tout en très-mauvais ordre et très-mal équipé. En même temps partaient de Toulon douze vaisseaux de ligne et cinq frégates, montés par 15,000 à 16,000 hommes et parfaitement préparés à la campagne qu'ils entreprenaient.

Avant même l'arrivée de la flotte anglaise qui avait été retenue par les vents contraires, l'île entière était prise "l'exception du fort Philippe; où se trouvait une petite

garnison. Le 20 mai 1756, eut lieu, devant cette forteresse, un engagement naval qui se termina sans amener d'autre résultat que la perte d'un vaisseau anglais. La disposition de la flotte française empêcha le combat de rien produire de décisif.

Le lendemain, le commandant de la flotte anglaise, croyant inutile toute tentative de sauver le fort Philippe et l'île de Minorque, et de l'avis unanime de ses officiers réunis en conseil, se dirigea vers Gibraltar afin de sauver au moins cette précieuse possession. Il expliqua sa conduite au gouvernement, en prétendant qu'il ne pouvait pas espérer le moindre succès contre la flotte française, et qu'une lutte prolongée aurait certainement amené la destruction de tous ses vaisseaux. Il demandait instamment des renforts, avec lesquels il pourrait revenir reprendre l'offensive. En arrivant à Gibraltar, il fut remplacé, et mandé en Angleterre pour y répondre de sa conduite. Arrêté en mettant le pied à terre à Portsmouth, il fut amené devant une cour composée de treize juges, dont quatre amiraux.

En même temps l'opinion publique d'Angleterre, qui ne voyait que les résultats de la conduite de l'amiral sans pouvoir en apprécier les causes, déclarait hautement qu'il était la seule cause de la perte de la colonie anglaise que la reddition du fort Philippe avait mise entièrement en possession de la France, et demandait à grands cris la punition du coupable.

Le gouvernement qui avait à se repentir de ses délais et de son imprévoyance n'était pas fâché de rejeter ses fautes sur une victime déjà choisie, et montra contre ce malheureux officier un acharnement qu'on a peine à s'expliquer aujourd'hui. Une députation de la ville de Londres, le Duc de New-Castle, chef du Cabinet, alla jusqu'à dire que l'amiral serait au plus tôt jugé et pendu.

La Cour décida qu'en effet, on pouvait croire que le commandant anglais n'avait pas fait tout ce qu'il pouvait faire pour détruire la flotte ennemie, et d'après la lettre de la loi, elle dut le condamner à la peine de mort. Mais tous les juges ajoutèrent qu'il n'était pas du tout prouvé qu'il eût agi par lâcheté ou mauvaise foi, et ils furent unanimes à recommander son pardon. En effet, aucun témoignage n'avait jeté le moindre doute sur son caractère, et les faits qu'on lui reprochait pouvaient être l'objet d'appréciations diverses. Un autre commandant aurait pu être plus audacieux et moins prudent; il aurait pu remporter un succès et sauver la situation, mais il est plus probable qu'il aurait été victime de son audace.

L'amiral supporta sa condamnation, sans peur comme sans forfanterie. Il remit au secrétaire de l'Amirauté, quelques heures avant sa mort, une note dans laquelle il accusa hautement les ministres de l'avoir sacrifié dans l'unique but de sauver leur position que leur propre imprévoyance avait mise fort en péril. Il reconnaît qu'il a pu se tromper, mais que du moins il n'a jamais trahi son devoir envers son roi et son pays.

Les juges effrayés de ce que leur demande de pardon n'était pas écoutée, demandèrent un acte du Parlement qui leur permit de faire de nouvelles démarches en sa faveur, mais le Bill fut rejeté à la Chambre des Lords.

Le 14 mars 1757 avait été fixé pour l'exécution qui eut lieu à bord du navire *Monarque*. L'amiral montra jusqu'au dernier moment une fermeté qui témoignait hautement de son courage et de son innocence.

Depuis longtemps l'opinion publique est revenue de son erreur, et considère l'amiral Byng comme une victime des passions politiques, et tient ses adversaires pour responsables de cette sanglante injustice.

Avec le gouvernement du 4 septembre, le maréchal Bazaine était en grand danger de partager le sort de l'amiral Byng. Il y avait une grande analogie dans les deux positions. Des deux côtés se trouve la défaite ou du moins l'insuccès dû à la négligence des autorités; des deux côtés se trouve l'opinion publique, excitée par le gouvernement pour couvrir ses propres erreurs, qui cherche une victime et prend la première qu'on met en évidence et qu'on lui jette en pâture. L'accusation même est absolument analogue; jusqu'aux termes techniques qui sont précisément identiques.

Si le gouvernement du Duc de New-Castle était tombé, l'amiral Byng aurait été sauvé. Le gouvernement du 4 septembre et celui de M. Thiers ont été remplacés par celui du général MacMahon; c'est pourquoi le maréchal Bazaine a chance de réussir lorsque l'amiral Byng a succombé.

NORBERT \* \* \*

Henri Murger et Henry Monnier dinaient dernièrement chez Nadar. Ils admirèrent beaucoup le nègre de l'établissement, à qui l'on avait, pour cette solennité, fait aborder une superbe cravate blanche.

— Qu'elle idée, demanda Murger à Nadar, de mettre une cravate blanche à ce nègre!

— Mais, dit Henry Monnier, c'est très-nécessaire..... c'est pour savoir où la tête commence.

Les Pilules Laxatives et Toniques du Dr Colby guérissent les hémorrhoides.

## LE DUEL.

M. le Dr. Fortier, de St. Clot, a cru avec raison qu'un article sur le duel aurait de l'apropos dans un moment où on ne parle que de cela. Après avoir parlé des modifications que le duel a subies depuis des siècles, le Dr. Fortier dit que cette coutume barbare existe toujours, cependant, et que si on ne se bat plus à cheval comme faisaient autrefois les Normands, on se bat comme les vilains à pied.

Que faire, dit-il, alors? Nous savons tous que l'honnêteté nous fait une loi que nous rendions bienfaits pour bienfaits, mais non pas injures pour injures. C'est une vérité qui fut bien comprise des anciens, et ils surent la mettre en pratique. Parmi eux, nous voyons Pittacus renvoyer le meurtrier de son fils avec ces paroles: "Le pardon est préférable à la vengeance; car l'un tient de l'humanité, et l'autre de la férocité."

Musone, ancien philosophe, dit dans le même sens: "Ce n'est pas le caractère d'un homme, mais d'une bête de chercher morsure pour morsure, mal pour mal."

Caton l'ancien disait: *Ignoscito sæpè alteri, numquam tibi.*—Il pardonnait toutes les fautes, excepté les siennes.

Caton le jeune, Pisistrate, Aristides, Titus, Pomponius Atticus, Adrien, Dion ont laissé des exemples qui trouveraient place ici; et Socrate, Pythagoras, Marcus Marcellus, Démosthènes, César, Vespasien et Cicéron surent étouffer le ressentiment.

D'ailleurs n'avons-nous pas nous-mêmes ce commandement: *Noli vinci a malo, sed vince in bono malum.*

Et nous avons aussi un fameux *calmant* dans l'inimitable Thomas à Kempis qui nous dit en quelque part: *Tene te primo in pace, et tunc poteris alios pacificare.*

*Homo pacificus magis prodest, quam bene doctus.*

*Homo passionatus, etiam bonum in malum trahit, et faciliter malum credit.*

..... etc., etc.

Assez! Gare au mot *casuiste* qu'on pourrait me lancer! Ainsi, la ligne de conduite nous est toute tracée d'avance, depuis bien longtemps, et nous assure les garanties d'une approbation générale et glorieuse.

Mais comme en toutes choses, la théorie est toujours plus séduisante que la pratique; et convaincu de la faiblesse inhérente à notre pauvre nature, j'opinerais pour les armes dans un moment d'humeur.

Oui, messieurs! le silence n'est pas également supportable par tous les tempéraments; c'est une loi physiologique respectée par la morale: que personne n'en soit surpris et encore moins scandalisé.

Voici le mode permis par des exemples enregistrés dans les annales de la morale et de l'histoire:

"Feu monsieur de T...., fils d'un maire-royal de S....

"était jadis en ce monde avocat par air, et plaisant de profession. Son goût le portait à vivre avec le militaire,

"dont la garnison était alors nombreuse en cette petite ville. Pareille liaison n'était pas sans difficulté en ce

"temps-là, où de très-ridicules préjugés maintenaient encore la plus ridicule antipathie entre la robe et l'épée.

"Un officier de mauvaise humeur après quelques propos assez lestes, lui proposa un jour de se battre. T.... le

"regarde avec un air de compassion et accepte le défi: "Où vous plaît-il, monsieur, que soit le rendez-vous? A

"quelle heure? De quelles armes userons-nous? Je vous en

"laisse le choix quoiqu'offensé. L'officier paraît surpris et

"répond: A l'épée, maintenant, sur la Grau, (plage fort

"inégale hors de la ville.) Le robin emprunte une épée,

"choisit la plus légère et la plus courte; on se met en

"marche et tout le café suit les combattants. Monsieur

"ignore peut-être, disait T.... pendant la route, que j'ai

"servi, et que je passais alors pour la meilleure épée du camp

"de Fontenoi. A la bonne heure! répondit l'officier d'un ton

"qu'il s'efforçait de rendre indifférent. T.... reprend: "C'est que je me ferais un scrupule d'abuser de mes avantages

"sur vous, vous voudrez, monsieur, choisir votre position.

"L'embarras du militaire devenait visible. Il paraissait

"rêveur et choisissant son terrain du mieux possible, il

"se mettait en garde. L'avocat en posture de son côté,

"l'épée à la main, lui cria d'un air capable de l'effrayer:

"Etes-vous bien comme cela, monsieur? Oui, monsieur, lui ré-

"pond l'officier d'une voix passablement émue. Eh bien,

"tenez-vous y! dit le comique champion, en remettant

"dans le fourreau son arme pacifique; pour moi je suis sa-

"tisfait de mon côté. Et la scène se termina par un grand

"éclat de rire." (DE PELLER).

Voilà un mode de se mesurer en duel qui me plaît! la

morale se délasse; l'hygiène y trouve amplement son

compte par un exercice en plein air et par le délassement qu'en reçoit l'esprit, jusqu'à ce moment opprimé

par des pensées sombres et lugubres.

Maintenant dans la prévision que ce choix ne sera point

accepté par tous nos frais et bouillants pseudo-spartiates, tâchons de modérer leur intempestive ardeur par quelques réflexions.

Pour quelles raisons voulez-vous attenter à vos jours et aux nôtres, d'un commun accord? Quel farouche instinct vous pousse à provoquer une destruction qu'amènent assez tôt les vicissitudes d'ici-bas? "Pour l'honneur! nous dit l'un deux, d'un air martial et déterminé; car pour nous l'honneur est une idole à laquelle nous devons sacrifier ce que nous avons de plus cher en ce monde, pour laver un affront mettant notre valeur en doute, pour maintenir notre réputation attaquée et sauvegarder un avenir compromis, et par ce sacrifice de sang nous assurer l'approbation de nos concitoyens."

la société des coups aussi directs et mortels que celui du suicide; c'est le fantôme d'un faux honneur qui exalte les imaginations et trompe le courage.

Sous l'influence d'un préjugé aussi absurde que cruel on devient féroce par valeur; brutal par gloire et homicide par goût, pour laver une injure légère, une futilité, ou pour contenter une passion inquiète et jalouse de se faire remarquer.

Ce que c'est que l'horreur de l'*incognito*!

Tous les gens de bien ont toujours cru et croiront toujours que les bonnes actions ou les vertus, et le courage qui les fait pratiquer honorent seuls véritablement l'homme; et ils croient également que les mauvaises actions ou les vices, et la lâcheté qui les engendre, doivent aussi seuls le déshonorer. Renversez ces deux propositions, et nous voilà dans la confusion *usque in æternum*.

L'honneur véritable est solidement fondé sur la vérité et la vertu, tandis que le faux honneur dépend de l'opinion ou des préjugés des hommes; et très-certainement que nous aurions mauvaise grâce à proclamer cette opinion et ces préjugés des hommes comme devant servir de base à notre jugement et notre conduite. Notre honneur est au-dessus de la vie; car la vie est un poste que nous ne sommes pas libres d'abandonner.

La vraie philosophie répudie cette fureur sanguinaire qu'on cherche ici à nous représenter sous le nom magique d'*honneur*.

"Gardez-vous, dit J. J. Rousseau, de confondre le nom sacré d'honneur avec ce préjugé féroce qui met toutes

"les vertus à la pointe d'une épée et n'est propre qu'à faire des braves scélérats. En quoi consiste ce préjugé?"

"Dans l'opinion la plus extravagante et la plus barbare qui jamais entra dans l'esprit humain, savoir que tous

"les devoirs de la société sont suppléés par la bravoure; qu'un homme n'est plus fourbe, fripon, calomniateur;

"qu'il est civil, humain, poli, quand il sait se battre; que le mensonge se change en vérité, que le vol devient lé-

"gitime; la perfidie honnête, l'infidélité louable, sitôt qu'on soutient tout cela le fer à la main; qu'un affront

"est toujours bien réparé par un coup d'épée; qu'on a

"jamais tort avec un homme pourvu qu'on le tue.

"Il y a, je l'avoue, une autre sorte d'affaire où la gentillesse se mêle à la cruauté, et où l'on ne tue les gens

"que par hasard; c'est celle où l'on se bat *au premier sang*. Au premier sang, grand Dieu! et qu'en veux-tu

"faire de ce sang, bête féroce! le veux-tu boire?"

"Les plus vaillants hommes de l'antiquité songèrent-ils à venger leurs injures personnelles par des combats particuliers?"

"César envoya-t-il un cartel à Caton, ou Pompée à César pour tant d'affronts réciproques, et le plus grand capitaine de la Grèce (Thémistocle) fut-il déshonoré pour s'être laissé menacer d'un bâton.

"Si les peuples les plus éclairés, les plus braves, les plus vertueux de la terre n'ont point connu le duel, je dis qu'il n'est point une institution de l'homme, mais une mode affreuse et barbare digne de sa féroce origine.

"Reste à savoir si quand il s'agit de sa vie ou de celle d'autrui, l'honnête homme se règle sur la mode et s'il n'y a pas alors plus de vrai courage à la braver qu'à la suivre.....

"O vous qui aimez sincèrement la vérité, apprenez à la servir à sa mode et non à la mode des hommes.

"Si la base de toutes les vertus est l'humanité, que penserons-nous de l'homme sanguinaire et dépravé qui pose attaquer dans la vie de son semblable?"

"Avez-vous oublié que le citoyen doit sa vie à la patrie et n'a pas le droit d'en disposer sans le congé des lois, à plus forte raison contre leur défense? Je veux qu'il en puisse résulter quelque inconvénient, ce mot de vertu n'est-il qu'un vain nom? et ne serons-nous vertueux que quand il n'en coûtera rien de l'être? Si le philosophe et le sage se régissent dans les plus grandes affaires de la vie sur les discours insensés de la multitude, que sert tout cet appareil d'études, pour n'être au fond, qu'un homme vulgaire? Vous n'osez sacrifier le sentiment au devoir, de peur qu'on ne vous accuse de craindre la mort! Pesez les choses, et vous trouverez bien plus de lâcheté dans la crainte de ce reproche que dans celle de la mort même. Quelle espèce de mérite y a-t-il à braver la mort pour commettre un crime?"

"Quand il serait vrai qu'on se fait mépriser en refusant de se battre, quel mépris est plus à craindre, celui des autres en faisant bien, ou le sien propre en faisant mal?"

"Le bon et l'honnête dépendent-ils du jugement des hommes?"

On dit aussi qu'il y avait autrefois à Rome un temple dédié à l'*honneur*, et qu'on ne pouvait y entrer qu'en passant par celui de la vertu.

Avis à nos duellistes canadiens.

Si le véritable honneur exige d'un citoyen la pratique de la vertu, c'est à dire, l'obéissance aux lois établies et le respect des droits de la société dont la tranquillité dépend de notre éloignement des actes qu'elle condamne et réprouve, nous persisterons à regarder le duel, malgré vos fanfaronnades, comme un désordre très grave, un véritable crime qui ne peut être toléré dans une société bien organisée.

Nous conviendrons avec vous, intrépides et farouches défenseurs de l'honneur que vous êtes sensibles, extrêmement sensibles aux affronts; mais de grâce, veuillez nous permettre de déclarer humblement, mais sincèrement que les affronts d'une espèce particulière qui consistent à recevoir des coups d'un bâton, d'une épée, etc., etc., sur une certaine partie du corps, et d'une certaine manière, sont encore affronts, et ne confèrent à aucun d'entre vous un certificat de moralité.

Le Duel, disait naguères, un procural général près la cour de Cassation, en France, c'est l'état sauvage; c'est non pas le droit, mais la raison du plus fort et du plus adroit, et quelquefois du plus insolent.

Dans le crime du duel comme dans celui du suicide, l'homme-esprit devient l'esclave de l'homme-animal, symptôme certain d'abaissement de la vie intellectuelle. Si dans cet acte frénétique et insensé quelqu'un croit reconnaître un certain degré d'énergie, nous n'y voyons

et ne devons y voir qu'une exaltation momentanée, une surexcitation d'un cerveau anormal—ce n'est qu'une énergie physique bien différente de cette énergie morale, calme, inébranlable qui engendre ce courage qui donne la force de se maîtriser ; celui qui rend l'âme grande, forte et supérieure aux affronts, à la souffrance et à l'adversité.

Les sages du Paganisme ont parlé avec indignation de cette prétendue bravoure ; car, comme dit Rousseau, la force de l'âme qui inspire le vrai courage, met toujours la vie au-dessus des événements et ne consiste pas à se battre, mais bien à ne rien craindre.

Sénèque dans le dilemme suivant étouffe les raisons invoquées en faveur de cette prétendue bravoure : *Aul imbecillior aut potentior lesit. Si imbecillior, parce illi : si potentior, parce tibi. . . . Abstinentium est ira, sive par est, qui lacessendus est, sive inferior : cum pari contendere anceps est : cum superiore, furiosum : cum inferiore, sordidum. Pusilli hominis est repetere mordentem : mures et formicæ, qua manum admoveris, ora convertunt : imbecillia se laedi putant si tanguntur.*

Le chancelier Bacon : *Vilissimum militum vulgus duelli spiritum alit. (!)*  
Chez les Romains, les Gladiateurs étaient exclus de la milice.

Rousseau regarde les duels comme le dernier degré de brutalité où les hommes puissent parvenir.

Ne devient-il pas acquis à l'évidence qu'il est parfaitement reconnu que le duel est contre nature et que l'homme qui le provoque commet le plus triste abus de sa liberté et accuse une dépravation inconcevable ?

Ne craignons pas de dire bien haut que le duel est une convention contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public, convention infâme par laquelle deux hommes, ou plus, aveuglés par un faux préjugé prétendent transformer de leur autorité privée un crime bien qualifié en une action licite ou indifférente, convention enfin par laquelle ils s'attribuent le droit de disposer mutuellement de leur vie, ou de s'exposer pour le moins au danger de la perdre sans aucun égard aux droits sacrés de la société qu'ils usurpent si brutalement ; et qu'il est également faux qu'il s'en abstient par devoir, ou mieux par vertu, l'on se fasse mépriser.

Écoutez encore J. J. Rousseau :

“L'homme de courage dédaigne le duel, et l'homme de bien l'abhorre . . . . .”

“L'homme droit dont toute la vie est sans tache, et qui ne donna jamais aucun signe de lâcheté, refusera de souiller sa main d'un homicide et n'en sera que plus honoré. Toujours prêt à servir la patrie, à protéger le faible, et à défendre en toute rencontre juste et honnête, ce qui lui est cher, au prix de son sang, il met dans ses démarches cette inébranlable fermeté qu'on n'a point sans le vrai courage. Dans la sécurité de sa conscience il marche tête levée ; il ne fuit, ni ne cherche son ennemi. On voit aisément qu'il craint moins de mourir que de mal faire, et qu'il redoute le crime et non le péril. Si les vils préjugés s'élèvent un instant contre lui, tous les jours de son honorable vie sont autant de témoins qui les récuse, et dans une conduite si bien liée on juge d'une action sur toutes les autres. Les hommes si ombragés et si prompts à provoquer les autres, sont, pour la plupart, de très-malhonêtes gens qui, de peur qu'on leur montre ouvertement le mépris qu'on a pour eux, s'efforcent de couvrir de quelques affaires d'honneur l'infamie de leur vie entière.”

A ce sujet je me rappelle un fait rapporté par M. de Feller :

“Je me souviendrai, dit-il, toute ma vie de la vigueur avec laquelle un vieux seigneur hongrois apostropha un jour deux militaires qui s'entretenaient d'un duel, disaient que l'honneur le rendait indispensable. Le sévère Hongrois, homme respectable par sa naissance et ses emplois, et dans ce moment occupé à écrire sur des affaires d'Etat, se tourna tout-à-coup vers les discours, leur dit avec vivacité : *Messieurs, qu'est-ce que c'est que l'honneur ?* Jamais je n'ai vu d'étonnement pareil à celui de ces deux officiers qui répondirent par le plus parfait silence.”

Enfin, le duel est de plus un outrage aux lois qui nous régissent. Blackstone dit qu'il est une insulte à la justice nationale, p. 411, v. 5.

C'est un crime odieux renfermant à la fois la perversité et la noirceur du suicide et de l'homicide—participant de l'une et de l'autre, il nous met en droit d'affirmer que d'un côté il y a intention bien arrêtée, sinon préméditée de tuer son adversaire, et de l'autre détermination libre, volontaire, sans raison juste et légitime à devenir son propre meurtrier, en s'exposant au danger prochain de perdre la vie. C'est une espèce de suicide et d'homicide réciproque, intentionnel ou réel. *Si il est un crime, dit Gall, qui mérite d'être taxé de meurtre des plus prémédités, des plus insensés, des plus dangereuses, c'est certainement le Duel.*

Qu'on écoute maintenant ce que dit Turquetty :

Arrière donc, tourbe insensée,  
Qui vis et meurs au hasard ;  
Arrière, ô vous dont la pensée  
N'a de foi que dans un poignard !  
Tremblez, car dans votre ignorance,  
Vous ne savez pas quelle chance  
Vous jouez à ce jeu fatal ;  
Tremblez, car le tombeau plein d'ombre  
N'est que le vestibule sombre  
D'un éblouissant tribunal.

Et nous vous rappellerons que l'honneur est une île escarpée, bien loin, au milieu de la mer des passions humaines, aux abords difflés et dangereux pour quiconque commet l'imprudence de s'en éloigner ; mais offrant cependant un port de refuge à qui veut y parvenir par la voie du bien et de la vérité.

Dr. LÉONARD AG. FORTIER.

St. Clot, 30 Août 1873.

LETTRES DE MANITOBA.

On lit dans le *Nouveau Monde* :

FORT-GARRY, 24 août, 1873.

Durant la quinzaine qui vient de s'écouler nos jours ont été assez calmes. Notre Attorney dort sur ses lauriers en attendant une nouvelle campagne. Depuis l'épouvante du Cheval-Blanc les soldats dorment en paix dans le camp : —*tout le monde est rassuré.*

Hier le gardien de la prison s'est tiré un coup de pistolet dans la bouche, il est mort, tout naturellement. On ne dit rien sur ce qui l'a poussé à cet acte, si ce n'est qu'il était marié depuis quinze jours.

La société d'agriculture de Manitoba a reçu de la Province de Québec, un superbe taureau qu'elle a décoré du nom pompeux de Lord Lisgar. C'est fort heureux que'elle ne l'ait pas nommé Lord Gordon. Car pour peu qu'il se fut approché des frontières, nos voisins l'auraient kidnappé.

Cette manie de donner des noms illustres aux animaux de belle taille me rappelle une petite histoire. J'ai connu un bon vieux que des gamins aagaient en l'appelant *mon oncle le Loup.*

Le bonhomme qui était très-honnête n'aimait pas du tout ce badinage et disait aux gamins en les menaçant : *Arrêtez un peu, arrêtez, je vais vous apprendre à donner des noms de chrétiens aux bêtes.* Je pense que si Lord Lisgar pouvait parler il réclamerait, et serait assez honnête pour refuser son titre de Lord.

J'aime à croire, mesdames et messieurs, que vous êtes un peu de mon opinion et que vous n'aimeriez pas à voir coller votre nom sur le dos d'un bœuf—quelle que fut sa taille et la longueur de ses cornes.

Les sauterelles ont disparu complètement : la récolte n'a pas souffert autant qu'on le craignait : dans certaines parties de la province il y a des champs de blé magnifiques.

Le gibier abonde dans la prairie.—Avis aux chasseurs. J'ai vu ce matin un habitant de la Pointe-de-Chêne qui m'a assuré avoir tué 18 canards et 6 faisans dans l'espace d'une heure.

Finissons par la pluie et le beau temps. Les gens ont beaucoup de peine à faire les foins : il pleut tous les deux jours. D'un autre côté il n'y aura pas de danger pour le feu dans la prairie.

XXX.

CORRESPONDANCE.

Au Rédacteur-en-Chef de l'*Avenir National*.

Monsieur,

Mon intention n'est pas de me constituer juge de vos appréciations sur la politique étrangère, néanmoins il est de mon devoir, en ma qualité de français de relever les assertions erronées que contient, entre autres, votre Numéro du 7 août, sur la nature de la lutte sociale qui est engagée en Europe, et particulièrement en France.

D'abord vous accusez le parti conservateur d'Espagne, qui se rattache au grand parti de l'ordre, d'avoir provoqué l'anarchie, qui désole ce malheureux pays, en refusant de se rallier aux républicains.

Voici deux partis qui ont des prétentions respectives, au pouvoir suprême ; l'un représente l'immense majorité d'un pays, et l'autre l'infime minorité. Pendant un inter-règne une lutte sociale éclate, le quel des deux partis doit se rallier à l'autre, pour rétablir l'ordre, et former un gouvernement quelconque ? Est-ce celui qui représente le pays, ou celui qui n'en représente qu'une partie ?—Or, il est un fait qu'il n'est pas permis à un écrivain, même de connaissances limitées d'ignorer : C'est qu'en Espagne, la majorité de la population est essentiellement monarchique, catholique, et partant, conservatrice. Cela admis, auriez-vous la bonté de démontrer à vos lecteurs comment cette majorité se trouvait dans l'obligation de se rallier à la minorité républicaine factieuse et tyrannique qui a pris possession du pouvoir après l'abdication d'Amédée ?

Par la même occasion, voudriez-vous bien aussi faire voir au nom de quel droit MM. Castelar et Cie., se sont emparés du pouvoir suprême, eux qui n'avaient aucun mandat du peuple, eux qui, comme nous l'avons dit ne représentaient qu'une fraction politique du pays ? De quel droit ils ont cherché à imposer une forme de gouvernement contraire aux principes, aux habitudes et aux traditions de l'Espagne ? De quel droit ils ont fait déclarer, par une assemblée élue exclusivement par les républicains, socialistes, communistes, canailles et cie., coalisés à l'occasion, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, décréter l'enseignement exclusivement laïque, la séquestration des églises, la persécution du clergé, etc., etc ?

Ensuite vous ajoutez : “C'est le même parti hypocrite qui cherche actuellement en France, à exciter le désordre par une législation arbitraire et vexatoire.” Les lecteurs pourraient croire qu'il s'agit ici du parti républicain dont nous venons de parler. Pas du tout, il s'agit du parti conservateur, catholique et monarchique. N'est-ce pas étrange de la part d'un journal catholique ?

Quand vous aurez démontré ce que nous vous avons demandé, vous ne refuserez pas de nous expliquer ensuite pour quelles raisons vous accusez d'hypocrisie le parti conservateur. En attendant nous vous dirons pourquoi, au contraire, nous croyons le parti très honnête, très franc et très loyal !

D'abord il a toujours pris fait et cause pour la religion, vilipendée, calomniée, insultée par ce bon parti républicain ! Il s'est toujours montré le champion dévoué de l'ordre social, si souvent menacé par ses adversaires ; et n'a pas cessé de professer, à la tribune publique, les principes salutaires et les sentiments patriotiques, qui l'animent. Il a voté, malgré M. Thiers et la gauche républicaine, les meilleures lois sur la réorganisation militaire, administrative et sociale du pays ; entre autres la loi sur la sanctification du dimanche, la loi contre les cabarets, la loi contre les désordres populaires, etc..... Aussi ce parti

jouit-il de l'estime et de la confiance du clergé et de toutes les classes honnêtes et éclairées de France.

Et par contre, le parti républicain a toutes vos sympathies. Ce parti a pour chefs : Gambetta, le fou furieux suivant M. Thiers, et, sous la dictature duquel des millions ont été volés ; Jules Favre ; l'adultère et le déiste, Jules Simon, connu sous le No. 606 de l'Internationale. Le parti qui représente la haine violente contre le clergé, la proscription contre les personnes et les mesures arbitraires contre les choses. Eh bien c'est là le parti qui a vos sympathies !

AUGUSTE GAUTHEROT.

FAITS DIVERS.

TRAGÉDIE.—Nous lisons dans le *Courrier* de San Francisco :

Ce que nous allons raconter s'est passé lundi sur la ferme de M. Dubois, à un mille et demi de San José ; c'est une histoire à ajouter aux drames de l'amour. Voici les faits :

M. Dubois est père de deux filles bonnes à marier, la plus jeune desquelles, miss Alice Dubois, vient d'atteindre ses dix-huit printemps. Or, sur la ferme travaillait depuis cinq ans un jeune Chinois de bonne mine nommé Ah Gim. D'une année seulement plus âgé que la fille de son patron, Ah Gim avait grandi, pour ainsi dire, avec elle, et à mesure qu'elle croissait en beauté, il avait senti germer dans son cœur une coupable passion qu'il eut le tort d'entretenir au lieu de chercher à l'éteindre. Mais la jeunesse ne connaît pas d'obstacles. Ah Gim s'imaginait qu'avec le temps, miss Alice finirait par s'habituer au ton safrané de sa peau. Du reste, il s'étudiait à faire disparaître autant que possible les différences que la nature et la civilisation ont créées entre sa race et la nôtre, et il avait été jusqu'à faire le sacrifice de sa natte sur l'autel de l'amour. Hélas ! peine perdue. Miss Alice ne se sentait aucun goût pour un époux chinois, avec ou sans natte, et si elle s'était aperçue quelquefois qu'Ah Gim lui faisait des yeux en coulisse, elle ne le lui avait jamais laissé voir, afin de ne pas l'entretenir dans de fausses espérances.

Malgré cette froideur, Ah Gim ne se décourageait pas. Il continuait de suivre Alice de ses veillées amoureuses et poussa même l'audace jusqu'à lui demander son portrait. Il va sans dire que cette demande fut accueillie comme elle le méritait. Alice refusa net. Le Chinois dévora l'outrage ; mais quelques jours plus tard, il profita de l'absence de la jeune fille pour pénétrer dans sa chambre, et s'emparer d'une de ses photographies, dont il fit prendre ensuite plusieurs copies à San José.

Quelque temps après, Alice étant de retour d'une visite qu'elle avait faite à des amis de sa famille, Ah Gim la pria d'entrer dans sa cabane, où il avait, disait-il, quelque chose de fort intéressant à lui montrer. Il faut dire ici qu'il ne logeait pas à la ferme, mais occupait une cabane dans une autre partie du ranch. Alice ayant répondu que s'il avait quelque chose à lui faire voir, il n'avait qu'à l'apporter à la maison, il répliqua qu'il ne le pouvait pas parce que l'objet en question était cloué à la muraille. Ces paroles donnèrent l'éveil. On envoya quelqu'un visiter la cabane, et miss Dubois apprit ainsi que son portrait figurait au-dessus du lit de son asiatique adorateur. Cette fois, elle se fâcha tout rouge et se précipita à sa mère, qui fit venir Ah Gim et lui ordonna de livrer toutes les photographies qu'il avait en sa possession s'il ne voulait quitter la ferme sans retour.

Ceci se passait le matin. Vers midi, Ah Gim entra dans la chambre où Alice et sa mère étaient à coudre. Il tenait à la main un paquet qu'il déposa sur la table. “Voici vos portraits, dit-il, où voulez-vous que je les mette ?” “Brûlez-les,” répondit la jeune fille d'un ton sec, et sans daigner lever les yeux. Soit que cette réponse eût mis le comble à l'exaspération d'Ah Gim, soit que son parti fût pris d'avance, il s'avança brusquement vers Alice et lui tira presque à bout portant un premier coup de revolver. Heureusement, la balle rencontra la baleine d'acier du corset, sur laquelle elle s'appuyait. La jeune fille, en proie à la plus grande terreur, ne fit qu'un bond de la chaise où elle était assise jusqu'à la porte ; au moment où elle la franchissait, un second coup de pistolet coupait les cordons de son tablier. Comme elle continuait de courir, le Chinois lui envoya une troisième balle qui ne l'atteignit pas davantage ; alors la croyant sans doute mortellement blessée, il retourna à la cuisine où il se fit sauter la cervelle.

On lit dans le *Courrier des Etats Unis* :

LE CRIME DU JOUR.—Le dernier crime à sensation a deux femmes pour héroïnes : la victime se nommait Maggie Hammill et demeurait à New-York ; la coupable s'appelle Sarah Merrigan et a son domicile à Williamsburg, au second étage de la maison No. 193, Neuvième rue. Ces deux dames qui, jeunes filles, avaient été à l'école ensemble, étaient restées liées et se voyaient assez fréquemment bien que leur condition sociale ne fût pas tout à fait semblable, miss Hammill appartenant à une famille dans une bonne position de fortune, tandis que miss Merrigan était pauvre et avait épousé un charpentier, James Merrigan, qui était loin d'être riche.

Jeudi, vers 8 heures du soir, plusieurs personnes virent miss Hammill entrer chez madame Merrigan, qui était seule dans son appartement. Une heure après environ, celle-ci sortait en fermant la porte à double tour, et à 9 heures les flammes et la fumée s'élevaient par les fenêtres de l'appartement dans lequel elle avait laissé sa visiteuse seule. Les pompiers se rendirent promptement maîtres du feu, et en pénétrant dans la chambre à coucher des époux Merrigan ils virent un corps de femme étendu sur le lit. Le visage et toute la portion supérieure était si horriblement brûlés qu'il aurait été impossible de constater l'identité de la victime si l'on n'avait eu l'avance que c'était miss Maggie Hammill. En soulevant le corps, on s'aperçut qu'une corde était profondément enfoncée dans les chairs, tout autour du cou, et les médecins appelés aussitôt dirent que miss Maggie avait été étranglée avant d'être brûlée. Une autre découverte non moins évidente, c'est que le feu avait été allumé exprès avec du pétrole. Dans ces circonstances, la police crut devoir arrêter les époux Merrigan, bien que le mari eût été absent toute la soirée et n'eût pu par conséquent prendre part au double crime commis chez lui.

Samedi seulement, madame Merrigan a fait des aveux. Elle dit que miss Hammill était venue la visiter, qu'elle se disputait avec elle—sans préciser à quel propos—que dans un moment de colère elle l'étrangla avec une corde ; qu, la voyant morte, elle craignit “que son mari ne la grondât à son retour” et qu'alors dans l'espoir de faire disparaître les traces de “sa vivacité,” elle avait déshabillé le corps de son “ami,” l'avait mis dans le lit, avait allumé l'incendie après avoir en fait tout son mobilier de pétrole, et enfin était sortie dans la persuasion que

dans un moment la maison et ses habitants ne seraient plus qu'un amas de cendres méconnaissables.

Tel qu'il est raconté par le coupable, ce crime est passablement oïeux, on en conviendra; hé bien! Il est très-probablement plus odieux encore en réalité. On sait pertinemment que miss Hammill, quand elle est entrée chez Mme Merrigan, portait sur elle des bijoux d'une valeur considérable et avait plusieurs centaines de dollars dans son porte-monnaie. Or, on n'a trouvé trace ni de l'argent ni des bijoux. Il y a donc tout lieu de croire que Sarah Merrigan a assassiné son "amic," non, comme elle le prétend, à la suite d'une querelle, mais purement et simplement pour la voler.

La victime a été inhumée hier, et l'enquête du coroner aura lieu ce soir.

Sarah Merrigan fit preuve en prison d'un cynisme inroyable. Elle accueille le sourire aux lèvres les personnes qui vont la visiter, et aux reporters qui cherchent à obtenir d'elle quelques renseignements sur la tragédie dont elle a été la triste héroïne, elle répond nonchalamment: "J'ai les oreilles rebattues de cet événement, et j'aime mieux choisir un autre sujet de conversation. Je suis à votre disposition s'il vous plaît de parler politique, religion, théâtres ou poésie, mais j'ai les nerfs agacés d'entendre à chaque instant prononcer le nom de miss Hammill." La prisonnière croit évidemment que quelques jours de détention seront une expiation amplement suffisante pour son crime, et la perspective de la potence ne lui est encore apparue ni en rêve ni éveillé.

LA PREMIERE FOIS.—Une scène singulière se passait, le 25 août, à la mairie du 1er arrondissement, à Paris.

Un homme d'une cinquantaine d'années se présentait pour s'engager dans les "doux liens de l'hyménée" avec une jeune fille de vingt ans, d'une rare beauté.

Au moment où le maire pose à la future la question sacramentelle: "Consentez-vous, etc.?" la jeune fille lève la tête et répond tranquillement "Non!"

Grand émoi des parents, stupor du futur, étonnement du maire.

"Pourquoi avoir attendu au dernier moment pour faire cette déclaration?" demande la magistrat.

"Dame, monsieur, répond la jeune fille, c'est la première fois qu'on me demande si je consens."

PORTRAIT DE LA FEMME MÉCHANTE.—La femme méchante, acariâtre, passionnée, ne connaît pas de juste milieu; tout est extrême chez elle, le vice comme la vertu. A-t-elle de la religion, elle ne voit en Dieu qu'un être toujours prêt à exercer sa vengeance sur le genre humain; d'après elle ses prières seules lui sont agréables, elle seule doit trouver grâce devant lui. Aime-t-elle son mari, sa jalousie est extrême; toutes les femmes sont à ses yeux des prostituées, cherchant à lui enlever les faveurs de son époux. Le mari approche-t-il de sa femme, il est sûr d'être grondé, baffoué, battu même s'il se trouve d'un caractère faible. Dans tous les cas, les épithètes les plus triviales, les plus viles ne lui manquent jamais. Cette mégère a-t-elle des enfants, elle en choisira un destiné à partager ses bonnes grâces, ses caresses, avec ses chiens et ses chats; quant aux autres, ils seront autant de victimes destinées à satisfaire ses malignes passions. Les siens ne sont pas les seuls êtres qui aient à souffrir de ses méchants caprices; ses serviteurs ne sont pas mieux traités, particulièrement les domestiques femelles dans lesquelles elle ne voit que des rivaux dignes d'un souverain mépris. Enfin, nous en pourrions dire beaucoup encore sur le compte de la femme méchante, mais nous terminons son histoire, en assurant que chez elle les vertus sont aussi incommodes que les vices.

POUR UN BALLON.—Un affreux malheur est arrivé aux Ternès. Voici en quels termes le *Droit* du 22 en rend compte:

Au No. 97 de la rue Laugier demeure Mme R....., veuve d'un brave officier tué à Gravelotte; sa fille, qui demeure avec elle et qui est veuve également, n'avait qu'un enfant, un joli petit garçon de trois ans, que tout le monde aimait dans la maison.

Le 21 du mois, la jeune femme ayant une course à faire, laisse le bébé à la garde de Mme R.....; comme il pleurait en voyant partir sa mère, la bonne dame promet de lui acheter un ballon s'il était bien sage; l'enfant se tut, grimpa sur les genoux de Mme R..... et s'endormit.

Celle-ci, le voyant plongé dans un profond sommeil, le déposa avec précaution sur son lit et sortit de la chambre après avoir fermé la porte derrière elle; puis elle descendit pour aller dans l'avenue des Ternès acheter le jouet promis.

Elle fut environ une demi-heure absente; à son retour, elle vit tout sens dessus dessous dans la maison, et, aux acclamations que poussaient les locataires, elle comprit qu'un malheur était arrivé.

En effet, l'enfant, s'étant réveillé pendant son absence et l'ayant appelé inutilement, avait ouvert la fenêtre pour regarder dans la rue et était tombé sur le trottoir; on l'avait relevé sans vie, le crâne brisé!

Que l'on juge du désespoir de la pauvre femme en retrouvant mort cet enfant qu'elle venait de quitter plein de vie et endormi d'un profond sommeil!

Un quart d'heure après, la jeune mère du petit garçon rentra et nous renonçons à décrire la scène qui eut lieu entre ces deux malheureuses femmes dont l'une était la cause involontaire que l'autre n'avait plus d'enfant.

Celle-ci, tenant étroitement embrassé le petit cadavre tout sanglant, poussait des cris effrayants et s'arrachait les cheveux; on profita d'une violente crise nerveuse qui survint pour l'arracher à ce douloureux spectacle.

Quant à Mme R....., l'œil farouche, hagard, elle gardait un silence effrayant; ses cheveux avaient blanchi en un instant, et l'on craignait pour sa raison.

Ce matin a eu lieu l'enterrement de la petite victime; un grand nombre de personnes l'ont accompagnée jusqu'au cimetière en pleurant. Derrière le cercueil marchait un vieillard courbé sous la douleur: c'était le frère de Mme R....., ancien officier de marine retraité.

Nous apprenons au dernier moment que la jeune mère est à toute extrémité; une congestion cérébrale s'est déclarée dans la nuit, et le mal a fait des progrès tels que l'on désespère de la sauver!

GUILLAUME ET BARNUM.—Je ne garantis pas l'authenticité de l'anecdote suivante, que j'emprunte à un grand journal politique, et qui peut servir de pendant à l'histoire du meunier de Sans-Souci. Justement il s'agit aussi du grand Frédéric, ou plutôt de son habit.

Il paraît que l'uniforme dont le vainqueur de Rosbach a été revêtu après sa mort fut donné au valet de chambre de l'au-

guste défunt. Ce serviteur inconsolable s'empressa de le vendre à un brocanteur moyennant cinquante thalers. De brocanteur en brocanteur, le glorieux vêtement arriva entre les mains d'un Anglais, qui le paya deux mille thalers.

S. M. Guillaume Ier, empereur d'Allemagne et roi de Prusse, ayant appris l'existence de l'uniforme en question, eut le désir de le posséder. Mais, comme sous la pourpre souveraine, le pieux monarque a conservé ces principes de sage économie qui font les bonnes maisons, il pensa qu'il ne manquait nullement de respect à la mémoire de son illustre aïeul, s'il procédait de manière à faire cette acquisition au meilleur compte possible. Un millier de thalers sont toujours bons à garder, n'est-il pas vrai?

Un émissaire habile fut donc envoyé à l'Anglais qui, pour céder la précieuse relique, demanda vingt mille thalers. La prétention parut roide à Sa Majesté. On marchanda, mais l'Anglais s'étant entêté, l'empereur suspendit les pourparlers, dans l'espoir que le possesseur de l'habit finirait par se montrer plus raisonnable.

Par malheur, on avait compté sans Barnum, le grand Barnum, le fameux collectionneur de phénomènes, le lanceur de Tom Pouce et de la nourrice de Washington. Barnum passait donc par là; un homme de sa trempe a l'odorat fin; il flaira la négociation, alla droit à l'Anglais, paya les vingt mille thalers et emporta l'uniforme, au moment même où l'empereur Guillaume allait se décider. On assure que Barnum, en sa qualité de citoyen d'une république, a été enchanté de jouer ce petit tour à une tête couronnée. Le dernier habit du grand Frédéric est en route pour l'Amérique, où il prendra sa place parmi les curiosités du musée Barnum.

Si cet excellent M. Viennet était encore de ce monde, il trouverait sans doute là le sujet d'une charmante fable comme il savait si spirituellement les tourner. Le titre est tout trouvé: *L'habit d'un conquérant*. Quant à la moralité... mais je n'ai pas l'honneur d'être fabuliste, et je dois me contenter d'exprimer mon vif regret du désagrément que M. Barnum vient de causer à l'empereur Guillaume Ier.

La semaine dernière, un Américain qui se promenait sur l'eau dans un esquif, en compagnie d'une femme qu'il aimait, poussa son esquif vers les chûtes de la rivière où ils se noyaient tous deux. Le refus de cette femme de s'enfuir avec lui le poussa à cet acte de désespoir.

Une comparaison difficile à battre. Rien de pareil n'a été dit encore dans le Canada.

Voici l'opinion du juge Hoar sur la pression que le gouvernement fédéral exerce en ce moment sur l'Etat du Massachusetts, en vue de faire nommer le général Butler gouverneur:

"Vous connaissez sans doute la description par Victor Hugo du monstre marin qu'on trouve dans le voisinage des îles de la Manche et qui est connu sous le nom de pieuvre. Il paraît formé d'une gelée presque transparente, incolore, difficile à distinguer de l'eau qui l'entoure, et il est armé de tentacules longues et minces, nombreuses comme les pieds d'un mille-pattes et aussi puissantes dans leur étreinte que des lames d'acier. Le baigneur dans ces eaux se munit habituellement d'un couteau long et tranchant, qu'il élève au-dessus de sa tête et au bout du bras droit étendu quand il rencontre un de ces monstres. A mesure que l'animal approche, le baigneur se trouve graduellement enlacé par ses puissantes tentacules, qui le maintiennent immobile comme dans des tenailles de fer; puis soudainement une tête apparaît, et l'animal s'approchant cherche à s'attacher aux lèvres de sa victime pour lui ôter la vie. En ce moment le baigneur enfonce son couteau dans la tête du monstre; instantanément les tentacules se desserrent, la hideuse créature disparaît lentement, et le baigneur reste sain et sauf. Notre République est assaillie par un monstre aussi dangereux et aussi hideux que celui de la Manche; insensible, impalpable, mou, hideux, mais fort, fort comme une bande de fer. Les tentacules de ce monstre de corruption ont enlacé notre noble République, mais sa tête commence enfin à se montrer, et je pense que les républicains du Massachusetts sauront manier le couteau et frapper le coup qui réduira pour toujours le terrible monstre à l'impuissance."

M. T. K. Ramsay, ancien juge suppléant et qui doit, dit-on, succéder à M. Morris comme juge en chef de Manitoba, vient de publier une brochure dans laquelle il combat la nomination des commissions royales d'enquête quand l'investigation peut avoir lieu devant les tribunaux ordinaires.

LES CIRQUES A MONTRÉAL.—Le montant auquel sont taxés les cirques à Montréal, est de \$100. Cette taxe sera portée à \$250, pour l'avenir, sur une motion à cet effet proposée par le conseiller Rivard, et qui a été adoptée par le conseil de Ville à sa dernière séance.

#### ŒUVRE D'ART.

M. Mitchell vient de faire pour l'église des R. P. Oblats de Saint-Sauveur de Québec, un orgue qui sera une véritable œuvre d'art.

Cet orgue a une pédale à deux manuels. La pédale se compose de cinq jeux complets. Le grand orgue de 13 jeux est aussi complet, et le récit de 11 jeux, dont 7 de 56 notes et 4 de 44 notes, ce qui donne un total de 1950 tuyaux parlants. Tous les tuyaux de métal excepté 16 sont de fabrication parisienne. Cet orgue se distingue par de beaux jeux de détail et surtout par l'ampleur et la puissance du grand orgue.

Des connaisseurs disent que cet orgue est ce que M. Mitchell a fait de mieux; ce doit être bien alors.

On avait défendu à un petit garçon et à une petite fille de demander quelque chose à table. Le petit garçon, qu'on avait oublié et qui craignait de désobéir, s'avisa de prendre un peu de sel. On lui demanda pourquoi il prenait du sel:

— C'est, répondit-il, pour la viande qu'on me donnera. La petite fille, au contraire, avait mangé de tous les plats, excepté d'un seul qu'elle convoitait beaucoup. Pour en avoir sans désobéir, elle fit, en avançant le doigt, la revue de tous les plats, disant à mesure qu'elle les désignait:

— J'ai mangé de ça, j'ai mangé de ça, On la comprit, et on donna à la petite gourmande de ce qu'elle désirait, en lui disant:  
— En avez-vous assez?  
— Oui, répondit-elle, mais j'en voudrais trop.

#### LA COMMISSION ROYALE.

Principaux témoignages entendus devant les commissaires, reproduits du *Nouveau-Monde*:

M. Louis Beaubien, [député d'Hochelaga, fut ensuite examiné.

Il déclara n'avoir aucune connaissance des négociations et des arrangements qui eurent lieu entre Sir Hugh Allan et ses associés américains.

Il n'a connaissance d'aucune entente entre Sir Hugh et le gouvernement en vertu de laquelle le premier devait obtenir le contrat en échange de souscriptions pour les élections. Il a raison de croire que Sir Hugh a avancé une certaine somme d'argent pour les élections bas-canadiennes. Il ignore complètement le montant. Il sait que des sommes d'argent ont été données à quelques amis du gouvernement. Dans un cas, Sir Hugh a donné \$1,000 à sa propre sollicitation; mais le gouvernement n'en savait rien alors et n'en sait encore rien à l'heure qu'il est.

Pour ce qui le concerne personnellement, il obtint de Sir Hugh une somme de \$7,000 pour solder ses frais d'élection et il donna un reçu pour cette somme à peu près dans les termes suivants:

"Reçu la somme de \$7,000 de Sir Hugh Allan que j'ai promis lui payer dans un an s'il n'est pas remboursé plus tôt, avec d'autres sommes avancées pour les élections."

Ce billet est dû et le gouvernement ne sait rien de l'arrangement.

Il ignore si M. Allan a fourni d'autres sommes. Il sait que la souscription à l'élection de Montréal-Est était très élevée. Il n'était pas membre du comité, son adversaire M. Hudon en faisait partie. Il croit avoir demandé à Sir Hugh de lui payer ses frais d'élection; il s'attendait d'être élu par acclamation et il l'aurait été sans l'opposition de Sir G. E. Cartier. Il s'est adressé à Sir Hugh Allan parce qu'il croyait qu'il en recevrait plus d'aide. Ils sont en rapports très intimes depuis quelques années comme directeurs du chemin de colonisation du Nord. M. Hudon était le candidat de Sir George qui lui donna tout encouragement. C'est seulement en qualité d'ami personnel et non de partisan du gouvernement que M. Beaubien demanda de l'aide à M. Allan. Il suppose que Sir George apprit qu'il avait obtenu cet argent.

Le lendemain, avant de signer sa déposition, M. Beaubien eut à répondre à quelques questions du juge Gowan, à propos de l'expression du reçu donné à Sir Hugh Allan par M. Beaubien "qu'il rembourserait ses \$7,000 dans un an à moins qu'elles ne fussent payées auparavant avec les autres sommes souscrites aux élections."

Voici cette partie de sa déposition:

Q. Vous dites dans la copie de ce reçu que vous avez donné de mémoire "A moins que cet argent ne soit autrement remboursé."

En vous servant de cette expression, vous doutiez-vous qui rembourserait cet argent?

R. Non, et je crois que Sir Hugh Allan ne le savait pas lui-même. En tout cas, j'ignore comment cet argent devait être remboursé.

Q. Vous vous servez d'une expression un peu étrange. Ne pouvez-vous pas l'expliquer?

R. C'est parce qu'il m'a dit à plusieurs reprises que tout l'argent qu'il déboursait pour le chemin de fer était perdu pour lui. Je suppose qu'il s'attendait que les propriétaires de l'entreprise le rembourseraient.

Le juge Day: Mais cette expression dans le reçu n'était pas celle de Sir Hugh Allan, c'était la vôtre.

Suivant le texte de votre reçu, vous deviez remettre ces \$7,000 dans l'espace d'un an à moins qu'ils ne fussent remboursés autrement.

Il semble que vous vous attendiez que cette somme serait payée par un moyen quelconque avant ce temps?

R. J'espérais que le gouvernement ou ses partisans souscriraient et m'aideraient à faire face à mes frais d'élection.

Q. Est-ce qu'il y avait un fonds d'où devait provenir cet argent?

R. Je savais qu'il y avait un fonds général d'élection; mais je ne sais s'il existait quelques arrangements avec Sir Hugh Allan, et il ne m'a jamais dit lui-même qu'il y avait un arrangement.

M. Beaubien ajouta en correction de sa déposition de la veille, qu'il avait raison de croire que Sir Hugh Allan avait souscrit au fonds d'élection, à condition que je recevrais de l'aide, et il croit que malgré l'opposition de Sir George le comité a donné de l'argent à ses amis pour l'aider.

Le Liquide Rhumatique de Jacobs est le meilleur liniment.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

#### NAISSANCE.

A Carillon, dimanche, le 24 dernier, la dame de William Fletcher, écrivain, marchand, une fille.

#### MARIAGE.

Ce matin, 9 septembre, à la chapelle Ste. Famille, St. Roch, par le Rév. James P. Sexton, L. Tiburce Bernier, fils aîné de L. O. Bernier, écrivain, Notaire, à Dlle. Marie-Nathalie-Justine Maroux, fille aînée de M. Maurice Maroux, maître-menuisier, tous deux de St. Roch, Québec.

A Ste. Marie de Monnoir, le 8 courant, M. P. S. Uldéric Colette, écrivain, marchand de Ste. Angèle de Monnoir, conduisait à l'autel Dlle. Marie-Louise-Mathilde Beaulieu, dernière fille de M. P. Beaulieu, bourgeois. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. grand-vicaire Crevier, assisté des Rév. Messieurs Poulin, curé de Ste. Angèle, et Blanchard, vicaire à Ste. Marie. L'orgue, si savamment dirigé par M. Alo. Béique, ne cessa, durant la célébration de la messe, par le grand-vicaire Crevier, de faire entendre ses plus beaux accords accompagnant un chœur de chant qui fut des plus délicieux. Nos meilleurs souhaits aux heureux époux.

#### DÉCÈS.

A West-Troy, le 14 août dernier, Rosalie-Marie-Victoria, à l'âge de 6 mois et 1 jour, enfant de M. Maxime Gilbert.

En cette ville, le 2 septembre courant, après une longue et douloureuse maladie, M. William Elot dit Julien, peintre, à l'âge de 56 ans.

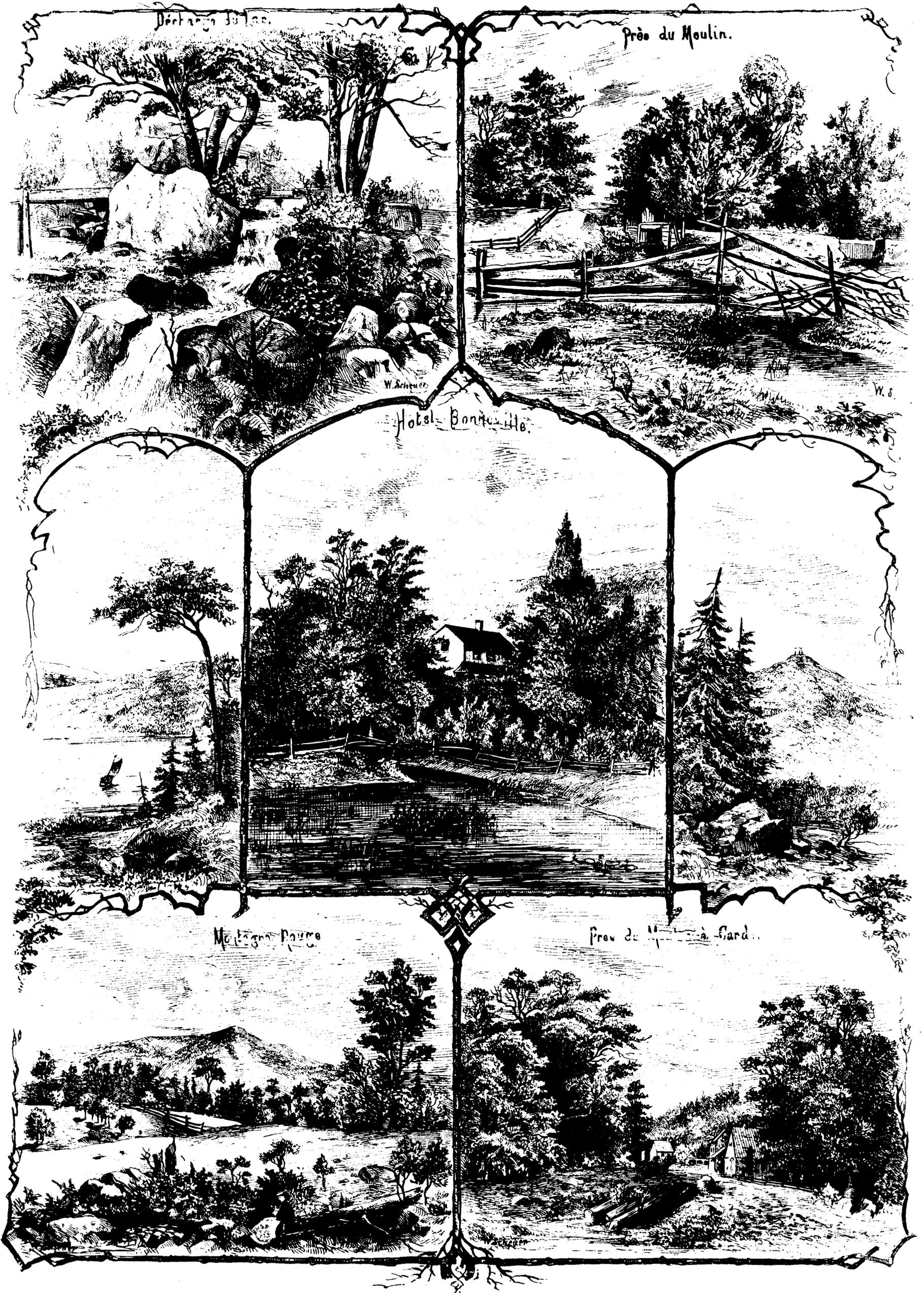


LA FRANCE LIBRE.—RÉCEPTION DES TROUPES FRANÇAISES



L'Opinion Publique, 18 Serravallo, 1878.

L'ORNITHOLOGISTE.



QUELQUES PAYSAGES PRÈS DE ST. HILAIRE.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 18 SEPTEMBRE, 1873.

## NOUVELLES ET RUMEURS.

Un correspondant rend compte dans le *Courrier du Canada*, d'une opération habile faite par M. Gravel, qui vient de s'établir à St. François de la Beauce.

M. Sulte qui a été pendant plusieurs années le secrétaire confidentiel de Sir George Cartier, a fait une biographie intime du défunt Baronet. Cette biographie est très-intéressante et mérite d'être lue.

## LE GROS BALLON.

Le ballon du Graphic s'est fendu de haut en bas au moment où il allait partir.

Cet accident fut aussi désagréable aux hardis aéronautes qui avaient entrepris le voyage, qu'à la foule impatiente qui était venue de partout assister à l'ascension.

Le professeur Wyse se plaint que le ballon n'a pas été fait suivant ses instructions, et il est bien décidé à recommencer ses travaux.

Des prières, des processions et des pèlerinages se font en ce moment dans tout le monde catholique, pour la cessation des maux qui affligent l'Eglise et la délivrance du souverain pontife. La dévotion au Sacré-Cœur et celle à l'Immaculée-Conception sont les deux dévotions du jour; c'est par elles que les catholiques espèrent fléchir le ciel. Le Canada prend part au mouvement qui se fait partout ailleurs. On fait des processions et des prières publiques en l'honneur de la Ste. Vierge et les églises sont consacrées au Sacré-Cœur.

## LA LETTRE.

Nous avons oublié de parler dans notre dernier numéro de l'affaire de la lettre. On sait qu'il s'agit d'une lettre de Sir John A. à l'hon. M. Pope, laquelle au lieu d'être remise à M. Pope fut envoyée à l'hon. John Young, qui la publia dans le *Herald*. Dans cette lettre, Sir John écrivait à M. Pope que, vu la probabilité que l'hon. John Young résignerait son mandat de représentant de la division-ouest de Montréal, lorsqu'il serait convaincu qu'il ne pourrait être nommé inspecteur de farine, s'il ne résignait pas, il fallait décider M. Workman à se présenter pour cette division, en lui faisant espérer un siège au Sénat.

L'hon. John Young, ayant consulté quelques-uns des chefs de l'opposition, publia cette lettre, sur le principe qu'elle était un acte de corruption des plus blâmables. Le parti conservateur répond que rien ne peut justifier l'opposition de rendre publique une lettre privée interceptée criminellement.

Une enquête se fait depuis plusieurs jours pour connaître celui qui a intercepté la lettre; mais on n'a pu mettre encore la main sur le coupable.

La discussion sur la lettre est aussi violente que sur le Pacifique même.

On dit que le siège de l'hon. M. Olivier au Sénat va échoir à M. Bellerose ou à M. de Lanaudière, tout probablement à M. Bellerose. La nomination de M. Bellerose rendra une élection nécessaire dans le comté de Laval pour les deux Chambres.

Plusieurs candidats se disputent ses deux mandats; il est encore question de M. Coursol qui serait fait ministre, si M. Masson ne l'est pas.

Lorsque notre journal paraîtra, la décision de M. Masson sera connue. D'après les rumeurs, M. Masson ne voudrait entrer dans le gouvernement qu'à la condition que la question des écoles sera réglée et l'amnistie accordée à Riel. L'entrée de M. Masson, à ces conditions, satisfierait le *Nouveau-Monde* qui supporterait le gouvernement.

Outre M. Coursol et M. Masson, il est aussi question de M. Lanthier, député de Soulanges.

La nomination de M. Bélanger comme juge marcherait de pair avec celle de M. Bellerose comme sénateur.

On dit aussi que plusieurs autres juges seraient nommés, ces jours-ci, l'un pour Beauharnois, un autre pour St. Jean, un troisième pour Arthabaska et un quatrième pour remplacer l'hon. juge Mondélet qui donnerait sa démission. On dit encore que deux juges de la Cour d'Appel auraient enfin reçu la grâce de la résignation et qu'ils laisseraient le Banc après le terme actuel de Montréal.

Nous avons reproduit, dans notre dernier numéro, le sermon prononcé par le Rév. M. J. B. Primeau, curé de Worcester, à l'occasion du cinquantième anniversaire du mariage de M. Joachim Primeau; mais comme le titre manquait, ceux qui n'auraient pas lu le compte-rendu de la fête n'auraient pas su de qui était ce sermon.

## REVUE ETRANGERE.

## FRANCE.

La récolte n'a pas été bonne en France cette année. La moisson du blé, qui avait coutume de suffire à la consommation et même de laisser un excédant pour l'exportation, présente un déficit d'un cinquième qu'il faudra faire venir de l'étranger pour compléter l'approvisionnement du marché national. L'effet de ce déficit, causé par l'insuffisance de la récolte, c'est déjà fait sentir d'une manière assez grave.

Le prix du pain s'est élevé d'un tiers, et la cherté soudaine de cet aliment de première nécessité, a failli causer une émeute à Paris, où cette hausse équivalait à un commencement de disette pour la classe pauvre qui est si nombreuse. Le gouvernement de Versailles s'est ému de ces symptômes, et il a donné à cette question sérieuse toute la considération qu'elle mérite. Pour faciliter l'introduction des grains venant de l'étranger, le ministère rappelle les droits sur l'importation des céréales. C'est autant de moins que les consommateurs n'auront pas à payer. Comme la récolte n'a guère été plus heureuse dans les autres pays d'Europe, qu'en France, c'est de l'Asie et de l'Amérique que le commerce français devra faire venir la quantité de blé nécessaire pour alimenter le marché.

Afin d'empêcher autant que possible le peuple de souffrir des suites de la mauvaise récolte, le gouvernement français, après avoir modifié son propre tarif douanier, est entré en négociations avec le gouvernement américain pour obtenir de ce dernier le rappel momentané des droits d'exportation qui existent aux Etats-Unis sur les céréales qui sont expédiées des Etats de l'ouest en Europe.

De cette manière tous les obstacles qui s'opposent à l'introduction des grains en France seront enlevés, et le prix du pain s'élèvera peu au dessus du tarif ordinaire. En prenant ces mesures louables, le gouvernement de Versailles a fait preuve d'un zèle sincère pour les intérêts du peuple et d'une sollicitude réelle pour le bien des classes pauvres.

## ESPAGNE.

Les Carlistes se sont emparés, ces jours derniers, d'une petite ville fortifiée, située sur les frontières de la Navarre, et qu'ils tenaient assiégée depuis plusieurs jours. Ce léger succès est venu rompre la monotonie d'une guerre civile jusqu'ici peu fertile en résultats appréciables. Le siège de Bilbao se continue et ne paraît pas devoir se terminer de sitôt. Les républicains, enfermés dans la ville, ont des provisions pour longtemps, et ils se vantent même de pouvoir tenir les Carlistes sous leurs murs pendant la plus grande partie de l'hiver. De ce train-là, la conquête de l'Espagne demandera du temps, et don Carlos pourra léguer à son petit-fils le soin d'entrer dans Madrid.

Il est difficile avec le peu de renseignements exacts que nous pouvons acquérir, à une telle distance, sur la position des belligérants en Espagne, de pouvoir porter un jugement ou faire des conjectures raisonnables sur les faits de cette guerre d'escarmouches; cependant, il nous semble que don Carlos, au lieu de s'amuser à réduire Bilbao ou Berga, ferait mieux de laisser là la Navarre et de pousser une pointe sur Madrid. Ils est certain, vu la position intenable du gouvernement républicain, qu'une tentative de cette sorte aurait de grandes chances de succès. Dans tous les cas, don Carlos risquerait moins en agissant ainsi qu'en restant en Navarre, où ses affaires ne sauraient guère prendre une tournure fort décisive. Plus il attendra et plus il lui deviendra difficile de s'emparer de Madrid, où les républicains raffermissent chaque jour leur position.

M. Castelar, qui vient de succéder au senor Salmeron, prend des mesures énergiques pour affermir son autorité et mettre le gouvernement en état d'écraser les deux insurrections royaliste et socialiste. Le nouveau président a obtenu des Chambres les pouvoirs nécessaires pour lever des troupes en quantité considérable et pour emprunter les sommes indispensables aux frais d'une guerre en règle. Don Castelar est résolu à mettre tout en œuvre pour écraser les deux insurrections; et de la façon dont les Carlistes procèdent, il y a à parier qu'il les réduira avant peu à une impuissance complète. Un esprit d'indécision et de faiblesse semble présider aux mouvements des troupes légitimistes en Navarre, et l'on désespère de voir l'Espagne échapper encore cette fois au joug révolutionnaire, par suite de l'impuissance des Monarchistes.

## ETATS-UNIS.

A l'exemple de la France, l'Angleterre vient aussi d'acquiescer ses dettes et de livrer aux Etats-Unis l'indemnité de quinze millions et demi que le Tribunal de Genève l'avait condamnée à payer. La somme a été présentée par M. Thornton, au nom de l'Angleterre, et reçue, au nom des Etats-Unis, par le secrétaire Fish, qui a donné quittance à l'Angleterre aussitôt après avoir touché le

magot. C'est le dernier acte du drame de l'*Alabama*. Cette question, qui pendant si longtemps menaçait le repos et la tranquillité de l'Angleterre, est définitivement réglée et terminée par cet acquiescement.

L'élection du gouverneur du Massachusetts a eu lieu la semaine dernière. Le général Bulter, candidat officiel du gouvernement de Washington, a subi une défaite humiliante. M. Washburne, républicain indépendant et gouverneur sortant de charge, a été élu à sa place. Cette élection a une signification manifeste. Elle est l'indice d'un revirement dans l'opinion qui devra faire réfléchir sérieusement l'oligarchie bureaucrate de Washington. M. Washburne n'a été accepté par les électeurs du Massachusetts que parce qu'il a désavoué et condamné les actes de la dernière session fédérale, et spécialement l'augmentation de salaire avec effet rétroactif que les membres du Congrès se sont votée d'une manière si scandaleuse. Ce fait est d'autant plus digne de remarque que le Massachusetts a été jusqu'ici un des boulevards les plus solides du républicanisme et du *grantisme*. Il serait à souhaiter que l'indignation gagnât aussi les autres Etats et pût être assez forte pour renverser le gouvernement corrompu qui trône à Washington. Aux Etats-Unis, cependant, le corps social tout entier est tellement gangrené que les honnêtes gens, qui restent encore dans ce pays de corruption et de cynisme sont devenus à peu près indifférents quant à la question de savoir par quel gouvernement, démocrate ou républicain, ils seront volés. La protestation tacite que comporte l'élection de M. Washburne au Massachusetts, n'en est pas moins, toutefois, un symptôme digne d'être noté, puisqu'il prouve que dans cet Etat on peut encore s'indigner à la vue d'une assemblée souveraine transformée en une bande de voleurs et d'un gouvernement dont les bureaux sont de véritables cavernes de brigands.

A. GELINAS.

## NOS GRAVURES.

## ST. HILAIRE.

St. Hilaire se trouve à quelques lieues au sud de Montréal, sur le côté sud de la rivière Richelieu, en face de Belœil, et au pied d'une des plus jolies et des plus hautes montagnes du Bas-Canada. Sur cette montagne se trouve le lac célèbre où autrefois Mgr. de Nancy prêcha la tempérance devant une foule immense venue de partout. C'est pour commémorer ce grand événement qu'une chapelle fut élevée sur le sommet de la montagne avec une immense croix qu'on apercevait de loin. La croix est tombée depuis plusieurs années.

Au pied de la montagne plusieurs moulins sont alimentés par la décharge du lac et on y trouve d'excellents hôtels. On peut voir dans notre gravure l'un de ces hôtels représenté.

## L'ORNITHOLOGISTE.

Parmi les hommes qui s'occupent de science et d'histoire naturelle, l'ornithologiste occupe une place importante. L'homme qui passe sa vie à étudier la gentille ailée, à faire des collections d'oiseaux, est rare parmi nous.

Cependant, nous avons parmi nous plusieurs ornithologistes, dont les collections méritent d'être étudiées.

Citons entre autres M. Lemoine de Québec.

Maitre N\*\*\* l'ainé, avocat, possède une montre d'argent, ancien modèle, une vraie bassinoire, dont la valeur intrinsèque ne dépasse pas certainement dix francs, mais qui lui a permis d'épargner cinquante mille francs, depuis tantôt trente ans qu'il la porte au gousset.

On le sait riche, on le sait économe; il est très-répandu dans le monde de la littérature et du théâtre; tout naturellement, on a l'idée de s'adresser à lui au premier besoin pressant. Maître N\*\*\* écoute la supplique avec un bienveillant intérêt.

— C'est triste, c'est affreux, c'est navrant! s'écrie-t-il quand elle est terminée; vous ne doutez pas, cher ami, du plaisir que j'aurais à vous obliger; malheureusement, vous tombez mal: je n'ai pas d'argent dans ce moment-ci, pas un sou... Oh! que je suis donc contrarié!... Mais attendez... j'ai ma montre... prenez-la, mon bon... J'en suis honteux; c'est tout ce que je puis faire.

Les neuf dixièmes du temps, l'emprunteuse cigale refuse un grain de mil de si petite valeur. Que si, d'aventure, elle l'accepte, la prudente fourmi lui dit en la reconduisant:

— Apportez moi demain la reconnaissance, je me charge du dégageant.

L'autre jour, maître N\*\*\* le cadet, s'avisa, lui aussi, de frapper à la porte de son aîné; il fallait que le cas fût bien pressant. Quand il vit celui-ci porter piteusement la main à son gousset:

— Connu, connu! ta montre d'argent, ça ne prend plus. Si tu veux réellement m'obliger, donne-moi ton autre, ta belle en or: on me prêtera au moins deux cents francs dessus.

— Tiens, animal, la voilà... Mais non... j'aime autant la dégaier tout de suite, ce seront des frais de sauvés... Voilà tes deux cents francs; mais n'y reviens pas de sitôt. Rappelle-toi que l'engagement est valable pour treize mois.

Un homme très-riche, mais en revanche très-avare, étant un jour entré dans sa cuisine pendant que ses domestiques dinaient, leur dit avec humeur:

— Et quand donc vos moulins ces-eront-ils de moudre?

Un d'entre eux, pour lui faire un reproche de ce qu'il ne leur donnait jamais de vin, lui répondit sur-le-champ:

— Nos moulins, monsieur, n'ont garde de s'arrêter de sitôt, car vous ne les laissez pas manquer d'eau.

[Enregistré en conformité de Pacte concernant les droits d'auteur de 1868.]

I. LE

## CHEVALIER DE MORNAC

CHRONIQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE

(1664)

PAR JOSEPH MARMETTE

(Suite.)

LA, dominant la foule rugissante qui s'était engouffrée sur ses pas dans le village, il passa sous le bras gauche le bâton qui lui avait si bien servi, et croisant fièrement ses bras sur sa poitrine, il s'écria :

—Fils de tes nobles aïeux, tu es le premier Mornac qui a jamais fui devant l'ennemi. Mais je veux que le diable m'emporte si tu n'as pas en ce moment les honneurs de la victoire !

## CHAPITRE X.

OU LE CHEVALIER ROBERT DU PORTAIL DE MORNAC S'ESTIMA FORT HEUREUX D'ÉCHANGER L'ILLESTRE NOM DE SES ANCIÈRES CONTRE CELUI DE *Castor-Pelé*.

Toute la population du village entourait en criant Péchafaud sur lequel Mornac s'était réfugié et d'où il dominait, calme et superbe, cette mer de têtes hideuses qui ondulait à ses pieds.

—Pouah! sont-ils laids ces bandits-là! se disait le Gascon. Cela valait bien la peine de quitter la cour et les belles marquises de Paris, pour venir aussi loin terminer mes jours au milieu d'une si vilaine population! Car il ne faut pas te faire d'illusion, mon petit Mornac, ces gens-là m'ont l'air fort mal disposés à ton égard, et je crois que tu vas bientôt passer un mauvais quart-d'heure.

Les cris redoublaient à chaque seconde. C'était un concert infernal de vociférations.

—Allons! le moment est venu, grommela Mornac. Il te faut mourir, mon vieux, mais mourir comme un soldat, au milieu de la mêlée. Ah! moudious, si j'avais seulement mon épée, les belles estafilades et les grands coups d'estoc et de taille dont je pourrais ces marauds! N'importe! ajouta-t-il en reprenant le bâton dans sa main droite, je vais toujours bien, avec cette arme de manant, fêler encore quelques scaboches... Et ma pauvre cousine! Ah bah! c'est la plus heureuse de nous trois. Elle va mourir de sa belle mort, car cette fièvre qui la dévore va certainement l'emporter.

En ce moment un Sauvage essayait de monter sur Péchafaud, en arrière de Mornac.

Celui-ci aperçut du coin de l'œil, se retourna et lui assena un grand coup. L'Iroquois aurait en le crâne fracassé, s'il n'eût penché la tête. Mais il n'en reçut pas moins le coup sur l'épaule droite. Ce qui le fit lâcher prise et retomber en beuglant.

Les Sauvages semblaient hésiter et Mornac se demandait s'ils n'allaient pas, de crainte de l'approcher, lui tirer à distance une flèche ou quelque arquebuse. Il se réjouissait déjà de mourir sans trop de souffrance, quand il sentit Péchafaud se dérober sous ses pieds. Il perdit l'équilibre et roula par terre.

Deux Sauvages s'étaient glissés sous la plate-forme et avaient abattu deux des quatre pieux sur lesquels elle reposait. Avant que le malheureux gentilhomme pût se relever il était entouré, maintenu à terre et garrotté.

L'échafaud fut relevé en un clin-d'œil et Mornac hissé dessus. Tandis qu'on l'attachait à l'un des deux poteaux qui dominaient la plate-forme, on apporta Vilarme qu'on venait de retrouver blotti sous un ouïgouam. Le misérable était tellement couvert de contusions que c'était grande pitié de le voir.

Lorsqu'on eut lié Vilarme à l'autre poteau, Griffé-d'Ours s'approcha de Mornac et lui dit :

—Mon frère est agile et brave.

—N'est-ce pas? répartit Mornac. Et cet œil qui te sort de la tête en témoigne visiblement.

—Oui, reprit le chef. Mais nous allons voir si tu conserveras ta fierté dans les tourments. Tout à l'heure nos jeunes gens vont commencer à te caresser. Cela durera longtemps; car ceux qui veulent l'éprouver sont nombreux. Ensuite, tu seras brûlé. Mais auparavant, comme c'est l'usage des guerriers, tu vas chanter ta chanson de mort.

—Au fait! pourquoi pas? dit Mornac. Autant vaut chanter que se lamenter inutilement.

Et d'une voix mâle il entonna cette chanson de bravache :

Je suis un cadet de Gascon  
Né d'un père très-fort mé  
Qui, saadis! viveur sans vergogne,  
Mourut bel et bien ruiné.

Il ne me laissa rien pour vivre  
Qu'un donjon moussu que le vent  
Ebranlait, tandis que le givre  
Sur mon lit descendait souvent.

Mais j'avais du courage en Pâmo  
Et j'eus bientôt pris mon parti;  
Des aïeux décrochant la lame  
Pour guerroyer je suis parti.

Je devins soldat d'aventure,  
Marchant le jour sous le harnais  
Ayant le ciel pour couverture  
La nuit lorsque je m'endormais.

Or, par un beau jour de bataille,  
Je m'en allai si loin, fauchant  
A grands coups d'estoc et de taille,  
Qu'officier fus fait sur le champ.

Plus tard, de simple volontaire,  
Grâce à maints coups de bon aloi,  
Je passai brillant mousquetaire  
Pour veiller auprès de mon roi.

Le jour aux pieds des grandes dames,  
J'étais vraiment fort glorieux  
Car j'enflammais toutes leurs âmes  
Du regard brûlant de mes yeux.

Cadédis! au Louvre la Garde  
Sait mêler le doux au devoir!  
Souventes fois on se hasarde  
A courir Paris vers le soir.

Longeant dans l'ombre la muraille  
J'avais quelque frais minois,  
Et criais au manant: "Canaille,  
Au large! ou je te fends, bourgeois!"

Après amoureuse aventure  
Trouvant le cabaret fermé,  
Je frappais sur la devanture  
De ma dague le poing armé.

Dedans la taverne fumeuse  
J'entrais m'asseoir près d'un soudard  
Qui de ma vie aventureuse  
Jadis partagea le hasard.

Nous vidions plus d'un plein grand verre  
Et canions jusqu'au lendemain,  
Nos éperons grinçant par terre  
Et le front perdu dans la main.

De la sorte coulait ma vie:  
Je savais narguer le malheur  
En évitant toute autre envie  
Qui pouvait gêner mon bonheur.

Champ trop restreint pour la victoire  
J'ai quitté le vieux continent,  
Pour promettre un peu ma gloire  
De l'Orient à l'Occident.

Je disais: "Que la mort m'attrappe,  
Là-bas, je m'en ris! si vainqueur,  
Dans une bataille, elle frappe  
Son sire et maître droit au cœur."

Croyant mourir comme les braves,  
Je voulais trépasser ainsi;  
Et tel qu'un gueux dans les entraves  
Vous allez me griller ici!

Allez, moudicauds, qu'on apprête  
Le bucher qui me doit brûler  
Et que l'on convoque à la fête  
Tous les porte-flèches d'Agnier.

Tête de bouc, farfadot, gnome,  
Connu sous le nom d'Iroquois,  
Viens donc voir comme un gentilhomme  
Laisse échapper le sang gaulois!

Venez, bourreaux, prenez la hache  
Et le couteau, le feu, le fer,  
Entourez-moi que je vous crache  
Mon mépris, trépas de l'enfer!

Tout le temps que dura la chanson de Mornac, les Sauvages s'étaient tenus cois autour de lui. Le sang-froid du Gascon en imposait à ces hommes pour qui le courage était la plus grande vertu.

Aussi l'acclamèrent-ils quand il eut fini. Griffé-d'Ours qui se tenait au premier rang lui dit :

—Nos guerriers sont contents de toi. Ils vont te le prouver tout de suite en te torturant avec toute l'attention que mérite un capitaine. Nous ne négligerons rien pour te rendre les honneurs qui sont dus à ton courage.

Des jeunes gens armés de couteaux vinrent à Mornac en se disputant à qui commenceraient à le tourmenter.

Le gentilhomme les regardait avec un sourire dédaigneux accroché au bout de sa moustache, et rassemblait toutes ses forces pour mourir en homme de cœur, lorsque, sur un signe de Griffé-d'Ours, les jeunes hommes s'arrêtèrent.

La foule se fonda devant une vieille femme qui s'approchait de Péchafaud en traînant ses pieds affaiblis par l'âge. Arrivée au lieu du supplice, elle s'arrêta et se mit à parler d'une voix chevrotante.

On l'écoutait en silence. N'entendant pas un mot d'Iroquois, Mornac ne la comprenait point.

—Poste soit de la vieille bavarde! murmura-t-il. Pourquoi s'en vient-elle ainsi prolonger mon agonie?

Voici ce que disait pourtant la vieille femme: —C'est en vain que j'ai cherché mon fils, le Castor-Pelé, parmi les guerriers qui ont amené ces captifs. Ne le reconnaissant pas d'abord au milieu du parti qui revenait avec Griffé-d'Ours, j'ai cru que mes yeux vieillies ne pouvaient plus reconnaître mon fils chéri. Hélas! ma vue n'est que trop bonne et ne m'avait point trompée. Je n'ai plus d'enfant. Il a

été tué. Le soutien de ma vieillesse est resté là-bas et dort sous la terre des Français. Que vais-je devenir, moi qui suis maintenant seule au monde? Qui m'apportera le bois pour entretenir le feu de ma cabane? Qui, pour soutenir les derniers jours de ma douloureuse existence, ira chasser dans les bois le caribou rapide et pêcher le poisson sur les lacs lointains? Personne; et je devrai mourir de faim, si les vieillards du conseil, les guerriers et les jeunes gens ne me permettent pas d'adopter ce visage pâle pour mon fils.

Elle montra Mornac de sa vieille main ridée. Un murmure désapprouvateur courut dans la foule et les jeunes gens désappointés brandirent leurs couteaux d'un air décidé. Griffé-d'Ours ne paraissait pas un des moins déterminés à se défaire de Mornac. Les raisons ne lui en manquaient pas.

Le plus vieux des anciens de la nation qui se tenait au bas de Péchafaud dit alors :

—Depuis quand les jeunes gens d'Agnié refusent-ils de se soumettre aux usages établis? La mère du Castor-Pelé veut adopter le jeune visage pâle pour remplacer son fils tué sur le sentier de guerre, que sa volonté soit satisfaite. Jeunes hommes, détachez le prisonnier. Il est libre.

Les jeunes gens rengainèrent leurs couteaux et se mirent à délier Mornac.

Celui-ci, l'air ébahi, les regardait faire, et se demandait quel genre de tourment allait remplacer ceux qu'il venait d'éviter.

Ses liens étant tombés, comme il ne bougeait point, Griffé-d'Ours lui dit froidement :

—Si le visage pâle comprend le langage des Iroquois, il saurait qu'il est libre. Cette femme qui vient de parler t'adopte pour son fils que tu as tué; c'est la coutume. Va-t'en habiter avec elle et montre-toi aussi bon fils que le Castor-Pelé dont tu porteras désormais le nom. Seulement, sache bien que si tu essayes de te sauver, rien alors ne saurait te soustraire au supplice du feu.

—Vive Dieu! s'écria Mornac, en sautant à bas de Péchafaud, j'ai tout de même une fameuse chance, cadédis! Quo le diable m'emporte si je n'embrasse pas cette vieille qui, toute laide qu'elle est, ne m'en a pas moins sauvé la vie.

Et il sauta au cou de la vieille femme qui se laissa faire.

—Hein! grommela-t-il en desserrant aussitôt les bras; c'est malheureux que maman sauvage sente autant l'huile rance. Je m'habituerai difficilement à son odeur maternelle!

Frustrés dans leur espoir de torturer Mornac, les jeunes gens s'étaient tournés du côté de Vilarme, et leurs allures laissaient voir au misérable qu'il allait payer pour deux. Aussi était-il jaune de peur; les dents lui claquaient dans la bouche.

Déjà l'un des Sauvages s'était emparé de la main droite du malheureux et se préparait à la transpercer avec la pointe d'un couteau, quand la foule s'ouvrit encore pour laisser passer une autre femme moins âgée que la première, mais encore plus laide et repoussante. Cinq ou six enfants sales et nus la suivaient; elle en portait un autre à la mamelle.

—Je viens d'apprendre, dit-elle avec des sanglots vrais ou feints, que le compagnon de ma vie, le Serpent-Vert, a été tué par les Français! Me voilà seule désormais, seule avec les enfants qu'il m'a laissés! Que mon ouïgouam va me sembler désert! L'hiver approche, et je n'ai rien dans ma cabane pour nourrir mes enfants durant la saison des neiges. Nous allons tous périr de faim!...

Ici elle s'arrêta, car ses pleurs redoublaient. —Donnez-lui le Français! s'écria une voix railleuse; et quel qu'un dans la foule désigna Vilarme du doigt.

Un formidable éclat de rire accueillit cette proposition. La digne épouse du Serpent-Vert passait à bon droit pour la femme la plus acariâtre du village. C'était une vraie furie que la Corneille, et comme le Serpent-Vert avait toujours eu la réputation d'un mari souvent battu, pas un guerrier de la tribu n'aurait voulu remplacer le défunt, même pour une douzaine d'arquebuses toutes neuves.

—Donnons-lui le Français! répétèrent en chœur les jeunes gens.

Et ils s'empressèrent de délier Vilarme avec une célérité qui indiquait clairement que l'infortuné ne faisait qu'éviter un genre de supplice pour en subir un autre plus insupportable encore.

Pour se bien venger d'un homme on ne ferait vraiment pas mieux dans le pays le plus civilisé.

Vilarme levait pourtant au ciel des yeux rayonnants de joie. Griffé-d'Ours lui dit :

—Face pâle, ne te réjouis pas trop vite! Peut-être qu'avant la nouvelle lune tu viendras te remettre de toi-même au poteau de la torture afin qu'on mette fin à ton supplice. Pour ma part, j'aimerais mieux être scalpé et brûlé dix fois à petit feu que d'être le mari de la Corneille. Va, chien, et que le bras de ta compagne te soit léger.

Mornac avait parfaitement saisi le sens de cette scène par la pantomime des acteurs; et comme on conduisait Vilarme en triomphe au ouïgouam de la Corneille, le Gascon dit à son compagnon de captivité :

—Mes respects à madame votre épouse, et veuillez embrasser pour moi votre intéressante famille, ajouta-t-il en désignant les enfants morveux du Serpent-Vert.

—Vous me payerez avant longtemps tous

vos sarcasmes! gronda Vilarme qui lui montra le poing.

La mère adoptive de Mornac le conduisit dans sa cabane. Quand elle y fut entrée et sûre qu'ils étaient seuls, elle regarda Mornac avec douceur, fit le signe de la croix et dit, tout bas, en français :

—Je suis chrétienne.

Et son air semblait ajouter: —Comme telle je te pardonne la mort de mon fils.

Ce qui était vraiment sublime au milieu d'un peuple qui ne pratiquait rien moins que le pardon des injures.

Le chevalier surpris voulut l'interroger. Mais elle ne savait de français que ces trois mots seulement.

Cette pauvre femme avait été baptisée par le père Jogues, torturé en premier lieu lors de sa captivité chez les Agniers en 1612 et assassiné par eux, quatre ans plus tard, dans l'un des villages iroquois, où il avait été envoyé en ambassade par M. de Montigny.

Une heure après, Mornac achevait de dévorer un énorme morceau de venaison que la bonne vieille lui avait donné, quand des cris perçants, suivis de grands éclats de rire, l'attirèrent au dehors.

Un rassemblement de Sauvages entourait le ouïgouam de la Corneille. Mornac s'approcha et se mêla au cercle des curieux.

Madame de Vilarme, les cheveux épars sur le dos comme Pune des Euménides, un pied appuyé sur la tête de son nouvel époux qu'elle avait renversé par terre (car c'était une maîtresse femme que la Corneille) le rossait à grand coup de bâton.

François de Vilarme ne voulait jamais avouer le motif qui avait si déplorablement terminé sa courte lune de miel.

Tonnerre de Gascogne! pensa Mornac en regardant le ouïgouam de la bonne vieille, voici bien la plus grande calamité à laquelle j'ai jamais échappé.

## CHAPITRE XI.

OU IL EST ENCORE QUESTION DU CASTOR-PELÉ.

Griffé-d'Ours avait fait transporter Jeanne de Richcourt dans la cabane de la Perdrix-Blanche.

La Perdrix-Blanche, sœur de Griffé-d'Ours, devait son nom à son teint moins cuivré que celui des autres femmes de sa race. Elle venait de perdre son mari, tué dans une expédition de guerre, et habitait seule, avec deux enfants, un ouïgouam rendu désert par la mort du guerrier.

Jeanne en proie à une fièvre inflammatoire des plus ardentes fit suspendre plusieurs jours entre la vie et la mort. Enfin la force de la jeunesse, et peut-être l'absence de tout médecin, triomphèrent de la maladie, et trois semaines après son arrivée au village d'Agnié elle était en convalescence.

Plusieurs fois, Mornac s'était glissé jusqu'à elle et lui avait prodigué les consolations et les secours qu'il était en son pouvoir de lui donner. Dans ses courtes visites à sa cousine, il lui fallait pourtant user d'une extrême prudence. Car un jour, Griffé-d'Ours l'avait vu sortir du ouïgouam de la Perdrix-Blanche et lui avait dit qu'il le tuerait s'il le voyait encore entrer dans la cabane où logeait la vierge pâle.

Griffé-d'Ours lui-même n'avait pas encore tenté de revoir la jeune fille. Mornac le savait, et jusqu'à ce jour il était resté tranquille, prêt pourtant à agir à la première occasion.

Quant à Vilarme, il fut croire que Griffé-d'Ours l'avait signalé à la vigilance de la Corneille ou que celle-ci était fort jalouse. A peine le malheureux remplaçant du Serpent-Vert faisait-il un pas hors de la cabane de sa moitié que cette dernière Py faisait rentrer à grands coups de bâton. Vilarme avait d'abord voulu résister, mais il avait toujours eu le dessous dans ses luttes avec la Corneille, une fière femme, je vous le jure, et maintenant il filait doux.

On était aux premiers jours de novembre. Jeanne de Richcourt encore faible, reposait assise sur une peau d'ours, dans un coin de la cabane.

Il lui avait fallu beaucoup d'énergie pour supporter les inconvénients de la vie sauvage qui était des plus grossières, quoi qu'en aient écrit Châteaubrian et bien d'autres.

D'abord, pour une femme délicatement élevée et malade, c'était une triste nourriture que de l'anguille fumée, des bouillons impossibles à la chair de chien, et d'autres salmigondis sans sel et sans épices, ainsi que des galettes de farine de maïs grossièrement moulu ou plutôt pilé dans des mortiers.

Nos peuplades sauvages avaient peu d'égards pour leur estomac et ne connaissaient point les douceurs de la table. La chair de chien faisait leurs délices, et encore n'en mangeaient-ils pas souvent vu qu'on la réservait pour les grands galas. Quant à la venaison ils n'en mangeaient, pour ainsi dire, que dans leurs expéditions de chasse ou de guerre. Le sauvage, indolent, ne prenait pas la peine de sortir du village, en temps ordinaires, pour se procurer de la venaison fraîche. On faisait une, deux grandes chasses par an, et toute la viande qui en provenait était aussitôt fumée et convertie en *pénicou*. L'on vivait là-dessus durant la plus longue partie de l'année.

Pour ce qui est de leurs cabanes, elles étaient de la plus grande malpropreté. Les punaises et les puces y avaient le droit de

cité le mieux établi, et les chiens, sales, hargneux et voraces, y étaient presque les égaux des maîtres avec lesquels ils couchaient pêle-mêle et mangeaient habituellement. Bien que les Iroquois, dont le nom voulait dire *faisseurs de cabanes*, se logeassent mieux que les autres Sauvages, leurs habitations n'avaient guère d'autre commodité que de les mettre à l'abri des plus graves intempéries des saisons.

Leurs ouïgoums avaient ordinairement quatre-vingts pieds de longueur, vingt-cinq ou trente de large et vingt de haut, quelquefois plus et souvent moins encore. Ces cabanes étaient couvertes d'écorces de bouleau, ou de bois blanc. A droite et à gauche régnait à l'intérieur une estrade d'environ neuf pieds de largeur sur un pied d'élévation; elle servait de lit. Le feu se faisait entre ces deux estrades, et la fumée sortait par une ouverture pratiquée au milieu du toit et qui laissait voir le firmament. J'allais dire le ciel, mais un assez grave inconvénient causé par cette cheminée primitive, m'en empêcha: lorsqu'il neigeait et que le vent venait à rafaler à l'intérieur, c'était un vrai supplice que d'être obligé d'y rester. La fumée devenait alors tellement suffocante qu'il fallait mettre la bouche contre terre pour respirer, tant ces âpres vapeurs saisissaient à la gorge, au nez et aux yeux.

Le jour où nous rejoignons Mlle de Richecourt sous le ouïgoum de la Perdrix-Blanche, comme le vent soufflait par rafales, la fumée aveuglait la pauvre enfant dont les yeux et la gorge étaient en feu.

Elle mangeait tristement une fade sagamité de maïs et disputait avec peine à deux gros chiens, l'écuelle où ceux-ci s'efforçaient de porter le museau. Malgré ces désagrément, sa pensée était plutôt arrêtée sur sa situation morale que sur ses souffrances physiques.

Grâce à la hardiesse de Mornac qui ne craignait pas d'exposer sa vie chaque jour pour venir la rassurer, Jeanne savait que Griffe-d'Ours n'avait encore rien osé tenter contre elle. Mais maintenant que la santé lui revenait, quel horrible sort l'attendait donc?

Instinctivement elle passa la main sous la peau d'ours qui lui servait de natte, et s'assura que son petit poignard y était encore. Sa figure se rasséréna au contact du stylet qu'elle avait réussi à dérober aux regards de la Perdrix-Blanche.

— Si je suis obligée de m'en servir, pensait-elle, Dieu voudra bien me pardonner.

Elle était plongée dans ces réflexions, quand la peau qui formait l'entrée du ouïgoum s'écarta lentement. La Perdrix-Blanche étant sortie depuis quelques moments, Jeanne, qui s'était recouchée, pensa que c'était elle qui revenait, et ne s'en troubla pas. Mais, tout à coup elle aperçut, à quelques pieds de son lit, Griffe-d'Ours qui la regardait.

Elle se mit sur son séant et sa main frémissante alla chercher le stylet caché sous la peau d'ours; mais elle regarda bien pourtant de le laisser voir.

— Tant que la vierge blanche a été bien malade, dit Griffe-d'Ours, le chef n'a pas voulu pénétrer jusqu'à elle, de peur d'augmenter son mal. Mais la Perdrix-Blanche m'a dit que la vierge pâle est mieux et je suis venu lui dire que je m'en réjouis.

Jeanne effrayée n'osait rien dire de peur d'irriter l'Iroquois qu'elle fixait de ses grands yeux bruns fatigués par la fièvre, quand elle aperçut que la portière du ouïgoum s'enfonçait pour laisser passer doucement une curieuse figure de sauvage. Cette tête avait bien les cheveux relevés sur le sommet du crâne, avec une plume au milieu, à la manière iroquoise, mais ils n'étaient pas rasés au-dessus du front et des tempes; les joues étaient peintes de couleurs voyantes, mais sillonnées contrairement aux us sauvages, de longues moustaches en croc. C'était bien la plus drôle de tête de guerrier des Cinq Cantons!

Apparemment qu'elle n'avait rien qui pût effrayer; car à sa vue, Jeanne sembla rassurée et feignit de regarder Griffe-d'Ours avec la plus grande indifférence.

Celui-ci tournait le dos à la portière et ne pouvait remarquer l'intrus.

— Ma sœur paraît encore faible, reprit l'Iroquois; et je vois qu'il nous faut retarder notre mariage de quelques jours.

Jeanne frémit.

L'homme qui se tenait à la porte de la cabane brandit silencieusement son couteau.

Ce geste dut remettre complètement Mlle de Richecourt, car elle leva sur Griffe-d'Ours ce regard fier que celui-ci ne pouvait supporter.

Il baissa les yeux et dit:

— Le chef verra la vierge blanche encore une fois avant que d'en faire sa femme.

Comme il se retournait pour gagner la porte de la cabane, la tête du mystérieux personnage avait disparu.

Griffe-d'Ours sortit sans rencontrer personne.

Jeanne était encore sous la pénible impression que venait de lui causer cette visite inopportune, quand la portière s'écarta de nouveau et la curieuse tête tatouée apparut encore une fois précédée de ses longues moustaches.

Cette fois l'homme entra, non, toutefois sans avoir jeté un furtif coup d'œil au dehors.

— Le Castor-Pelé, guerrier de la tribu de l'Ours, présente ses hommages à la très-haute demoiselle de Richecourt, dit-il en s'approchant de la jeune fille avec un profond salut.

— Vous serez toujours fou, mon cousin, dit

Jeanne à Mornac. Vous riez de tout, même dans les situations les plus sérieuses.

— Conserver son sang-froid et sa gaieté dans les plus grands périls est le meilleur moyen de les éviter tous, répartit Mornac. Mais dites donc, charmante cousine, comment trouvez-vous le chevalier du Portail de Mornac en son nouveau costume de guerrier iroquois?

— Superbe, en vérité! répondit Jeanne en éclatant de rire.

Mornac était complètement métamorphosé. Guêtres de peau de daim, large ceinture dont les franges retombaient presque jusqu'au genou, couteau à scalper, tomohak, collier de griffes et de dents de bêtes fauves, rien ne manquait à son accoutrement. Mais ses damnées moustaches faisaient, au milieu de tout cela, l'effet le plus comique!

— Le Castor-Pelé est un grand guerrier! dit-il en se drapant à l'espagnole dans la large peau de castor qui lui tombait des épaules.

— Oui, et le plus grand Gascon des bords de la Garonne.

— Ah! pour ça, ma cousine, c'est dans le sang, voyez-vous. Et sur mon âme, sans vous faire injure, je crois que vous en avez un peu dans les veines, vous.

Si je me déguise ainsi, c'est pour plaire à nos gardiens. Savez-vous que je commence à être populaire au milieu d'eux. En cela j'ai mon but, croyez-moi bien.

Il se fit en ce moment un grand bruit au dehors.

Mornac prêta l'oreille.

— Je me sauve, dit-il, on pourrait s'apercevoir que nous sommes ensemble. Mais ne craignez rien; je veille sur vous.

Il s'esquiva.

Quand il fut sorti de la cabane il aperçut le crieur qui parcourait toutes les rues pour convoquer le Conseil. Chacun accourait au centre du village, et Mornac fit comme les autres.

Tous les hommes au-dessous de soixante ans se tenaient en plein air, tandis que les vieillards entraient dans la cabane du Conseil pour y délibérer.

Pendant tout le temps que siégea le Conseil, la foule garda le plus profond silence au dehors.

Au bout d'une demi-heure, l'orateur sortit de la cabane et s'avança vers les jeunes gens qui le renfermèrent au centre d'un cercle qu'ils composèrent en s'asseyant en rond.

L'orateur rendit compte de la délibération.

A la fin de chaque période l'assemblée criait à tue-tête:

— *Andeya!*

Ce qui voulait dire:

— Voilà qui est bien!

Mornac, assis comme les autres, regardait cette scène d'un air ahuri.

Quand l'orateur eut fini de parler, il rentra dans les rangs.

Alors Griffe-d'Ours, son tomohak à la main, s'avança au milieu du cercle suivi de deux ou trois hommes qui plantèrent au centre un poteau près duquel ils s'assirent, en battant une mesure rapide sur une espèce de tambale.

Griffe-d'Ours se mit alors à danser à droite et à gauche et entonna un chant énergique.

Quand il était hors d'haleine, il s'arrêtait, frappait un coup de massue sur le poteau, puis reprenait sa danse et son chant.

— Je donnerais bien ma bourse vide, dit Mornac à demi voix, pour avoir vu cela tout cela veut dire.

Son voisin, qui baragouait quelques mots de français, l'entendit et lui dit:

Griffe-d'Ours... partir aujourd'hui avec ses jeunes gens pour rencontrer les Mohicans (1) qui veulent nous attaquer.

— Bonté du ciel! pensa Mornac, notre chance continue à nous favoriser. Si l'expédition dure plusieurs jours, ma cousine aura le temps de se rétablir et nous filerons! Car, mordicus! je commence à m'ennuyer ici!

L'assemblée se dispersa. Tandis que les guerriers qui devaient suivre Griffe-d'Ours couraient à leur cabane pour faire leurs préparatifs de départ, Mornac s'en alla flâner en dehors de l'enceinte du village. Il allait de ci et de là, fièrement drapé dans son manteau de fourrures, bayant aux grues et songeant à la singulière destinée qui le métamorphosait de la sorte, lorsque soudain, il entend des cris, et voit, à quelque distance une femme qui se tord les bras de désespoir et semble appeler à l'aide.

Il accourt et reconnaît la Perdrix-Blanche qui se tient sur les bords de la rivière Mohawk en remplissant l'air de ses cris.

D'un geste désespéré elle lui montre son enfant, âgé de cinq ou six années, qui se débat au milieu de la rivière assez profonde en cet endroit.

L'enfant avait déjà deux fois enfoncé sous l'eau et venait de reparaitre à la surface.

En un clin-d'œil, Mornac se débarrassa de son manteau, de sa ceinture et de ses guêtres, et s'élança dans la rivière.

Emporté par le courant et suffoqué par l'eau qu'il avait avalée, le malheureux enfant allait disparaître pour la troisième et dernière fois, lorsque Mornac, bon nageur, le rejoignit, le saisit par les cheveux, le ramena au rivage et le déposa vivant dans les bras de la Perdrix-Blanche.

La pauvre mère, éperdue de joie se jeta aux pieds de Mornac, et se mit à lui embrasser les

genoux en murmurant de douces paroles qu'il aurait bien voulu comprendre.

Puis elle prodigua ses soins à l'enfant.

— Je crois bien, sandis! pensa le Castor-Pelé, en remettant ses guêtres et sa ceinture, que je viens de me faire une alliée fidèle et dévouée!

## CHAPITRE XII.

## UNE SOMBRE HISTOIRE.

Le soir du même jour, Mornac veillait seul auprès du feu, dans le ouïgoum de sa mère adoptive.

A demi couché sur une peau de bison, les mains croisées sur les genoux, les yeux fixés sur l'ouverture du toit, par où les étincelles s'échappaient pétillantes et s'en allaient s'éteindre dans l'air, après avoir un instant brillé comme les étoiles qui scintillaient dans le coin du ciel visible par la déchirure du toit de la cabane, le chevalier suivait le vol de sa rêverie capricieuse comme la fumée du brasier.

Il en était à se demander comment l'ombra-goux Griffe-d'Ours avait pu se décider à le laisser en arrière, et libre de voir Mlle de Richecourt autant qu'il le désirait. Pourquoi le chef n'avait-il pas songé à l'emmener avec ses jeunes gens et à l'éloigner du village? C'est ce que Mornac ne pouvait s'expliquer.

S'il eût mieux connu le chef iroquois, cet oubli eût moins excité sa surprise.

La grande passion des Iroquois était la guerre; quant à l'amour, vu qu'ils n'en connaissaient point les délicatesses platoniques et qu'ils considéraient l'abus des jouissances physiques comme énévantes et fatales aux guerriers, ils n'en usaient que fort modérément. Ce petit peuple de conquérants, qui, dans l'espace de tout un siècle, fit trembler l'Amérique du Nord du retentissement de ses armes, avait, à défaut d'instincts plus généreux, l'intelligence de la férocité, et surtout le besoin de ménager ses forces afin de faire face aux nombreux ennemis qui l'entouraient de toutes parts.

Si telles étaient les idées du gros de la nation iroquoise, on conçoit sans peine que Griffe-d'Ours, que ses exploits avaient fait nommer chef à un âge assez peu avancé, et auquel ses cruautés avaient mérité le surnom de *Main-Sanglante*, estimait bien plus les ardentes émotions de la bataille que les "gentils combats d'amour," comme disaient les trouvères de la vieille Europe.

Aussi, à peine avait-il su que les quatre autres cantons iroquois se disposaient à envoyer des partis contre les Mohicans leurs plus redoutables ennemis, que Griffe-d'Ours avait oublié sa belle captive, Mlle de Richecourt, ainsi que Mornac et Vilarme, pour ne plus songer qu'à choisir ses jeunes gens et à les bien armer en guerre. Le temps pressait, et le soir même il était parti, gonflant sa forte poitrine des âpres senteurs de la forêt en songeant à la bonne odeur du sang des vaincus.

Mornac en était encore à chercher la solution de ce problème, quand une ombre s'interposa entre lui et la lumière du feu. Il se leva et reconnut la Perdrix-Blanche.

Celle-ci le prit par la main, l'attira doucement vers la porte de la cabane et lui fit signe de la suivre.

Le village était plongé dans l'obscurité. Complet y eût été le silence, si l'on n'eût entendu, de ci et de là, quelque chant bizarre et monotone, les frais éclats de rire de quelque jeune fille, et les aboiements de certains chiens répondant aux échos de leur propre voix que leur renvoyait la forêt sonore.

En quelques secondes la Perdrix-Blanche arriva à son ouïgoum où elle fit entrer Mornac qu'elle conduisit auprès de Mlle de Richecourt.

Jeanne était assise sur son lit de peau d'ours. Elle tendit la main au chevalier, et lui dit de s'asseoir à côté d'elle sur la longue estrade qui régnait autour de la cabane.

Tandis que la Perdrix-Blanche prenait place tout près du grand feu qui flambait au milieu du ouïgoum, mademoiselle de Richecourt dit au chevalier:

— Je ne sais, en vérité, si les attentions de cette femme cachent quelque piège, ou si elles sont sincères; mais depuis midi, elle ne cesse de m'accabler de prévenances. Voyant que je paraissais triste, elle me fit signe, il y a un instant, qu'elle allait chercher quelqu'un; et voilà qu'elle vous amène ici. Il est vrai que son frère est parti ce soir.

— Je crois pouvoir vous donner la clef de ce mystère, répondit Mornac avec un sourire. J'ai sauvé, ce matin, l'un des enfants de cette femme, au moment qu'il était en train de se noyer. C'est sans doute la reconnaissance qui la pousse à agir ainsi.

— Mais racontez-moi donc ce sauvetage?

Le chevalier se rendit au désir de Jeanne et lui dit en terminant.

— Vous voyez que j'ai gagné cette femme à notre cause, et que nous pourrions au besoin compter sur elle.

— Un bienfait n'est jamais perdu, chevalier.

— Non certes, et surtout celui-là qui me va permettre de m'approcher plus souvent de vous, belle dame.

— Belle! je ne le dois être guère. Le manque de miroir ne m'a pas permis de constater les ravages que la maladie a causés chez moi; mais je suis sûre que je suis affreuse.

— Affreuse! s'écria le galant gentilhomme qui mit un genou en terre et s'empara de la

main blanche de la jeune fille en dévorant du regard ses traits pâlis mais toujours beaux. Je vous jure, ma cousine, que vous êtes bien la plus adorable femme qui soit au monde. Et j'ajouterais la plus adorée, si je ne craignais que vous ne prissiez ce dire pour un gasconnade; ce dont, sur mon honneur, je serais fort malheureux!

Je prie le lecteur de croire que le chevalier était bien sincère. Car il le faut avouer en toute conscience, ce pauvre Mornac était amoureux fou de sa cousine.

Jeanne se sentit rougir sous le regard ardent du jeune homme, et lui retira doucement sa main en disant:

— Mon cousin veuillez reprendre votre place et ne me plus conter fleurette. Nous avons à nous occuper ce soir de choses bien plus sérieuses, trop sérieuses même, j'en ai peur.

— Que voulez-vous dire, fit Mornac qui se rassit tout honteux de voir sa déclaration si froidement accueillie. Le gaillard avait toujours été fort entreprenant auprès des femmes, et moi, son historiographe, je dois à la vérité d'avouer qu'il avait rarement trouvé de cruelles.

— Ne vous souvenez-vous donc pas, chevalier, que vous m'avez promis de me dévoiler la funeste influence que Vilarme a sur ma vie.

— Oh! vous êtes trop faible encore, mademoiselle, pour résister aux terribles émotions que ce récit vous causerait. Il vaut mieux attendre que vous soyez parfaitement rétablie.

— Attendez encore! Non pas. Voici la première occasion qui nous est offerte de causer librement; nous en devons profiter. Ce secret terrible me pèse; et le sentir étreindre plus longtemps en mon cœur me causera plus de mal que d'en voir se révéler toute l'horreur.

— Ma chère Jeanne, n'insistez pas, je vous prie, fit Mornac en serrant la main de sa cousine avec une douce pression.

— Si, monsieur, j'insiste! répliqua mademoiselle de Richecourt qui se dégagea vivement.

— Soit, puisque vous l'exigez. Mais je vous supplie, d'avance, de me pardonner si je suis forcé, par la vérité des faits, de faire douloureusement vibrer les cordes les plus sensibles de votre cœur.

D'un léger signe de tête Jeanne donna son assentiment.

Après un recueillement qui dura quelques minutes, Mornac commença dans ces termes:

— Une année avant la mort du défunt roi Louis XIII, mademoiselle de Boisfrant de Kergalec, votre mère, passait pour l'une des plus ravissantes filles d'honneur de notre bien-aimée reine-mère Anne d'Autriche que Dieu veuille nous conserver longtemps encore. (1)

Outre les charmes de sa personne elle avait de la fortune, et se trouvait orpheline et fille unique. Il était notoire qu'elle avait de grands biens en Bretagne. Vous pouvez vous figurer qu'elle ne manquait pas d'adorateurs. Tous les beaux magnats de la cour s'empressaient autour d'elle et l'accablaient de leurs déclarations plus ou moins intéressées, mais toutes des plus passionnées. Ce que je vous en dis je ne le sais que pour l'avoir entendu raconter par la suite; car je n'étais alors qu'un enfant.

— Parmi les gentilshommes les plus assidus auprès de mademoiselle de Kergalec, le comte de Richecourt et le baron de Vilarme étaient les plus empressés.

— Vous vous rappelez combien votre père, mon oncle vénéré avait la tournure et les traits distingués; et vous savez aussi bien que moi si Vilarme a dans tout son être quelque chose de sinistre et de repoussant. Mais il avait de la fortune et le comte de Richecourt ne possédait que les grâces de sa personne, de grandes qualités morales et son épée pour tous biens. Aussi d'aucuns, les jaloux, disaient-ils que Vilarme l'emporterait peut-être sur son séduisant rival.

— Votre mère avait l'âme trop belle et le goût trop délicat pour réaliser cette prédiction maligne. Les hommages du comte de Richecourt furent agréés, le mariage fixé et annoncé et M. de Vilarme éconduit, parait-il assez lestement.

— Jaloux, haineux et mal appris autant qu'un Turc, Vilarme insulta publiquement le comte pour le forcer de se battre. Celui-ci, dont la bravoure était proverbiale, se garda bien de ne point relever le gant, et la rencontre eut lieu à Saint-Germain en 1643.

— Vilarme reçut en pleine poitrine un grand coup d'épée qui le cloua au lit pour plusieurs mois.

— Sur ces entrefaites eut lieu le mariage du comte de Richecourt et de mademoiselle de Kergalec.

— Quelque temps après Vilarme quitta la France, mais non sans proférer de terribles menaces contre les nouveaux époux qui venaient de partir pour la province et s'en étaient allés passer la belle saison de leur jeunesse et de l'année en leur château de Kergalec, sur les rives brumeuses de la Bretagne.

— Ici ma narration commence à toucher des faits d'une extrême délicatesse, et je vous prie encore une fois, ma chère cousine, de vouloir bien me pardonner ce que le récit en pourrait offrir de blessant pour votre affection filiale.

(A continuer.)

(1) Anne d'Autriche devait mourir en 1666.

\$5 à \$20 par jour, Agents demandés! Hommes et femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particuliers gratuits. Adressez: 4-20 27 G. STINSON & CO., Portland, Maine.

VARIÉTÉS.

Enfant enlevé par un aigle.—On lit dans la Gazette d'Italie du 10 août:

"A Donaz, village sis le long de la route qui d'Ivrée conduit à Aoste, un petit garçon de dix ans était allé cueillir des plantes dans la montagne; la domestique ayant guetté l'enfant un instant, un aigle qui le guettait s'est précipité sur lui et l'a enlevé. Des militaires en service au fort du Bard ont retrouvé, à deux milles de distance, le pauvre enfant horriblement mutilé et meurtri par l'aigle, qui lui avait lacéré le ventre.

"La pauvre domestique affolée, qui n'avait pas osé retourner chez ses maîtres, est restée cachée pendant deux jours dans une crevasse de rocher; il était temps qu'on vint à son secours, elle avait passé deux jours entiers sans manger."

L'ABSINTHE.—Il paraît que cette liqueur est cause de la mort de ce pauvre professeur de musique, Luigi Fito Rocco, qui s'est suicidé en sa résidence, no. 42 South Washington Square, en se figurant qu'une jeune fille pour laquelle il éprouvait une vive affection faisait sa compagnie habituelle de voleurs et avait projeté de le faire assassiner par eux. Cette étrange fantaisie paraît avoir pris naissance au fond de plusieurs verres d'absinthe. Il résulte de la déposition de Mme Parsons devant le coroner, que M. Rocco avait contracté depuis quelque temps la déplorable habitude de boire avec excès une espèce de liqueur française appelée absinthe, et qu'elle avait remarqué que cette boisson produisait sur lui des crises nerveuses et le rendait irritable et déraisonnable.

Le jury a déclaré que le défunt s'est donné la mort sous l'empire d'une aberration mentale.

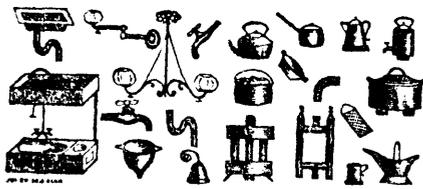
M. Rocco, que plusieurs de nos confrères avaient dit Français, était natif de Naples.

SUICIDES.—Un Allemand, nommé Julius Kuhner, âgé de 40 ans, est mort samedi à l'hôpital de Bellevue des suites de l'absorption volontaire, remontant déjà à quelques jours, d'une dose de vert-de-gris.

GEORGE YON,

MARCHAND DE POÈLES,
PLOMBIER ET FERRAILLIER.

NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.



TOUT en remerciant mes nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral que j'ai reçu, j'ai le plaisir d'annoncer que je viens de recevoir un assortiment très-considérable de poêles d'hiver des patrons les plus nouveaux et le système le plus économique; aussi un assortiment de chaudières importées. Toutes commandes exécutées avec soin. Une visite est respectueusement sollicitée.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et endossées: "Soumission pour Ateliers," seront reçues à ce bureau jusqu'à JEDI MIDI, le 18ME JOUR DE SEPTEMBRE courant, pour l'érection et l'achèvement d'Ateliers sur le terrain public, Ottawa.

On pourra voir les plans et devis à ce bureau, MONTREAL, le 10 courant, et les jours suivants. Les signatures de deux personnes solvables consentant à se porter garants de l'accomplissement fidèle du contrat, devront être apposées à chaque soumission.

Le Département ne s'oblige pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 6 Sept. 1873. 4-38-2f

ROMAN CANADIEN.

L'INTENDANT BIGOT,

PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo.

Prix: 25 Centins.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser aux bureaux de L'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place d'Armes et 319, rue St. Antoine. 3-304

AVIS IMPORTANT.

IL EXISTE dans ce moment à Montréal, toute une troupe d'individus étrangers, dont la principale occupation est de flâner, et de semer la ruine et le désordre dans les familles qui ont l'imprudence de les souffrir s'introduire chez elles. Les uns ont l'audace de se dire Vicomtes; les autres non moins effrontés se disent bientôt Princes ou Sénateurs pour obtenir plus facilement l'entrée du domicile du pauvre imbécile qui pourrait croire à ce langage de charlatan.

UN AMI DE L'ORDRE ET DE LA TRANQUILLITÉ.

LAINÉ. LAINÉ.

ON a besoin de 50,000 lbs. de bonne laine, pour laquelle on paiera le plus haut prix.

L. E. BEAUCHAMP & CIE.

No. 89, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

ACADEMIE COMMERCIALE

CATHOLIQUE

DE

MONTREAL, SUR LE PLATEAU.

ENTRÉE DES PARENTS:

No. 699, Rue Ste. Catharine,

ENTRÉE DES ELEVES:

No. 846, Rue Ontario.

La Réouverture des Classes aura lieu

LUNDI, le 1ER SEPTEMBRE.

Les anciens Elèves sont priés de se présenter dès le premier jour s'ils ne veulent pas s'exposer à voir leur place prise par les nouveaux élèves qui se présentent en grand nombre.

CLASSE D'AFFAIRES.

Les jeunes gens pressés par l'Age ou par d'autres raisons spéciales, dont le Principal se réserve l'appréciation, pourront être admis à se suivre que les Cours d'Arithmétique, de Tenue des Livres, de Correspondance Commerciale ou de Calligraphie.

CLASSE DES SCIENCES.

Nous invitons les jeunes gens qui désirent se préparer aux carrières Industrielles, au Génie Civil ou à l'Exploitation des Mines, à suivre les cours de cette classe dans laquelle la Physique et la Chimie seront enseignées de la manière la plus pratique à l'aide d'expérience faite avec les Instruments les plus perfectionnés.—Les Mathématiques appliquées, le Dessin d'Architecture, la Logique, etc., etc., seront aussi enseignés avec le plus grand soin. Pour les conditions et autres particularités, s'adresser au Principal à l'Académie.

U. E. ARCHAMBAULT, Principal. 4-36-4 f

CRÈPE. CRÈPE. CRÈPE.

1000 verges de Crèpe

Noir (Courteau) à vendre à 50 par cent au dessous de la valeur.

Aussi:

Un lot de Mérino Français noir, à robes et à sou-tanes. Chez

L. E. BEAUCHAMP & CIE.

No. 89, RUE NOTRE-DAME,

4-36-4 f

MONTREAL.



AGRANDISSEMENT DU CANAL WELLAND.

Avis aux Contracteurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées, "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à SAMEDI MIDI, le 18ME JOUR D'OCTOBRE prochain, pour la construction de 14 écluses et 14 barrages avec pertuis, un certain nombre d'ares-boutants et de piliers de pont, les creusements des écluses et des barrages, les biéts intermédiaires, etc., sur la nouvelle partie du Canal Welland, entre Thorold et Port Dalhousie.

Les travaux seront divisés en sections dont 6 portant les numéros respectifs 2, 3, 4, 5, 6 et 7, sont situés entre Port Dalhousie et le Cimetière Ste. Catherine, et dont 3 (numéros 12, 13 et 14), s'étendent du côté Nord du chemin de fer Great Western, jusqu'après, Brown's Cement Kilns. Des Soumissions seront aussi reçues pour l'agrandissement et le creusement du prisme du Canal actuel entre Port Robinson et l'Aqueduc à Welland; les travaux seront divisés en sections, ayant chacun une largeur d'un mille environ.

Des Soumissions sont aussi demandées pour le parachèvement du creusement et de l'agrandissement du Havre à Port Colborne.

Les Cartes de ces différentes localités ainsi que les plans et devis des travaux seront visibles à ce bureau, le et après JEDI, le 2ME JOUR DE SEPTEMBRE courant, où des blancs de soumission seront fournis.

On peut avoir des informations relatives aux travaux qui doivent être exécutés au nord de Thorold, en s'adressant au bureau de l'Ingénieur résident à Thorold; et les plans, etc., des travaux devant être faits dans le voisinage du Port Robinson et au-dessus de ce port, seront visibles au Bureau de l'Ingénieur résident à Welland.

Toutes les Soumissions doivent être faites sur les blancs fournis, et à chacune de ces Soumissions doivent être apposées les signatures de deux personnes solvables et responsables, résidant dans la Puissance, et voulant se porter garants pour la parfaite exécution du contrat.

Ce Département ne s'oblige pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 4 Sept. 1873. 4-27-6f

1873. NOUVEAUX POÈLES DE PASSAGE A CHARBON.

CHÉZ

L. J. A. SURVEYER,

524, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-24

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

(Etablies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-25zz

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN

HARDES FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée.

4-27zz

R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph.



Ligne de vapeurs de la Malle Royale,

DE LA

COMPAGNIE DE NAVIGATION

DE LA RIVIERE OUTAOUAIS.

LIGNE DE JOUR ET DE NUIT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Vapeur neuf en fer "Peerless," Capt. A. Bowie. Vap. ur "Prince of Wales," Capt. H. W. Shepherd. "Queen Victoria," Capt. P. Y. Macdonald. "Princess," Capt. P. McGowan.

REMONTANT.

Les Passagers partent par les convois de 7 a. m. et 5 p. m. pour Lachine par le chemin de fer, et font connexions avec les vapeurs "Prince of Wales" et "Princess" pour Ottawa et places intermédiaires.

DESCENDANT.

Les Passagers laissent Ottawa à 7 a. m. et 5 p. m. par les vapeurs "Peerless" et "Queen Victoria," pour Montréal et endroits intermédiaires.

LE BAGAGE EST CHÉQUÉ.

(Repas et Cabine extra.)

Les Passagers qui laissent Ottawa par le vapeur du soir descendent les Rapides. Nuls Passagers n'ont tout le parcours ne sont pris sur le bateau du Samedi soir.

Le confort et l'économie de cette ligne ne peuvent être surpassés, tandis que la route est une des plus pittoresques en Canada. Les Touristes seront enchantés de voyager.

Le Frigorifère sous les endroits sur l'Outaouais expédiés direct sans aucun délai.

On peut se procurer des Billets simples et de retour au Bureau de la Compagnie, 13 rue Bonaventure; au Dépôt du Grand Tronc, Montréal; et au Bureau, Quai de la Reine, Ottawa.

4-261

R. W. SHEPHERD, Président.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'EpINETTE Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY

PHARMACIEN,

144 Rue St. Laurant, MONTREAL.

4-27zz

LEGGO & Cie.

LEGGOTYPISTES,

ELECTROTYPISTES,

STEREOTYPISTES,

GRAVEURS,

CHROMO ET

PHOTO-LITHOGRAPHES

PHOTOGRAPHES ET

IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL.

Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine. }

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

Loterie Ville-Marie.

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS A \$1.00 Chaque.

Table with 2 columns: Prix (Price) and Valeur (Value). Lists various prizes and their values, including property, land, and cash prizes.

Mille dix prix valant \$21,200 00

DONS:

- List of donors and amounts: 1-A l'Evêque de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale, 2000 00; 2-Pour venir en aide à la construction de la chapelle de N.-D.-de Lourdes, 1000 00; etc.

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argents seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêque de Montréal.

Le sousigné devra chaque semaine faire un dépôt des argents des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le Nouveau-Monde, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le coût du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au soussigné. POUR \$10 ON AURA 11 BILLETS.

Les lettres adressées au soussigné devront être franches de port. S'adresser à

G. H. DUMESNIL, Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie. No. 5, Rue St. Sacrement. 4-7 ff

"The Canadian Illustrated News"

Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements. Publié tous les Samedis à Montréal, Canada.

Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE \$4.00 par an PAR NUMERO 10 Centins

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.

Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.

Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Editeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE:

1-COTE DE LA PLACE D'ARMES-1

BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS:

319-RUE ST. ANTOINE-319

POUDRE ALLEMANDE,

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERIS RESPECTABLES. 4-38 ff

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., Boston E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston, E. U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gérant.

Assortiment splendide de Pianos et Orgues.

Pianos à louer, Pianos échangés

Orgues à louer. Réparations faites convenablement.

Pianos vendus par versements. Pianos vendus avec termes faciles.

Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Récollets."

Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-44zz

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.